HISTORIA magazine

(108)

Hebdomadaire paraissant le lundi - n° 363 - France 3,50 F
Belgique 35 FB/Suisse 3,50 FS - UNE PUBLICATION TALLANDIER

LA GUERRE D'ALGÉRIE



19 MARS : L'ALGÉRIE RETROUVE LA PAIX



LE RÉFÉRENDUM : UNE MAJORITÉ MASSIVE POUR LA PAIX

Jean FONTUGNE

LE 8 avril, le pas décisif est franchi : 90,7 % des suffrages exprimés par les électeurs métropolitains approuvent les accords d'Évian.

La plus grande confusion a régné durant la courte campagne pour le référendum. Les quatre grands partis d'opposition ont en effet demandé à leurs membres de voter oui... *un* oui *qui pour eux signifiait : approbation des accords d'Évian mais non de la politique algérienne du chef de l'État. Les résultats parlent d'eux-mêmes : le général de Gaulle est plébiscité par l'immense majorité de la nation.*

La guerre d'Algérie en est-elle pour autant terminée?

La recrudescence des attentats à Alger et à Oran dans les dernières semaines d'avril peut permettre d'en douter, même si maintenant l'armée intervient beaucoup plus contre les commandos de l'O.A.S. que contre les bandes de l'A.L.N.

Ce doute ne semble pas cependant effleurer le général de Gaulle, qui se consacre désormais aux problèmes internationaux et en particulier à la création de l' « Europe des États ».

Quant aux Européens d'Algérie et aux musulmans restés fidèles à la France, ils cèdent au découragement. Ce désespoir s'accentue au lendemain du référendum, suivi, quelques jours plus tard, de l'arrestation des principaux chefs de l'O.A.S. Ils gagnent, de plus en plus nombreux la métropole, abandonnant tous leurs biens.

Les derniers dirigeants activistes en tirent rapidement la conclusion. Sortant de la clandestinité, ils prendront, dès le mois de mai, contact avec les nationalistes musulmans alors qu'est décidée l'ouverture des frontières tunisienne et marocaine. La consultation électorale prévue pour le 1er juillet 1962 s'annonce comme une simple formalité.

J. F.

Sommaire n° 108 - Historia magazine n° 363



illeret, commandant en chef en Algérie, et *(à droite)* alan, chef de l'O.A.S. Le vainqueur et le vaincu.

L'ORGANISATION EST DÉCAPITÉE

La population algéroise, silencieuse, recueillie, est allée déposer des gerbes sur les lieux mêmes de la fusillade du 26 mars. Traumatisée, la population ne manifestera plus.

La dramatique fusillade de la rue d'Isly avec ses 50 morts et ses 150 blessés est un coup dur pour l'O.A.S. Désormais l'organisation ne pourra plus jeter la population dans la rue. Elle n'acceptera pas. Le ressort est cassé. L'armée, que le général Salan et son état-major espéraient voir basculer, a, dans des circonstances dramatiques, pris position : elle a tiré le 26 mars, mais sur la foule des manifestants pieds-noirs.

A la tête de l'O.A.S. rien ne va plus. Salan, qui prévoit le pire, a créé un « Conseil national de la Résistance » que préside Georges Bidault, appelé à lui succéder « si un malheur survenait ». Mais les colonels qui l'entourent, Gardes, Vaudrey, Godard, s'opposent de plus en plus au « Mandarin ». Ils expriment leur mécontentement dans une note qu'ils lui adressent. Les colonels critiquent, contestent, menacent : « Nous sommes dans l'obligation de constater, écrivent-ils, que de multiples et incessantes interférences dans l'exercice du commandement ont compromis l'efficacité de ce dernier et abouti à une situation qu'il est indispensable de redresser... »

« L'Oncle » répond aux colonels. Il le fait en termes cinglants derrière lesquels perce le mépris :

« Les instructions que je me suis obligé à pratiquer jusqu'à vos échelons ne sont ▶

au cinquième étage d'un bel immeuble neuf du centre d'Alger habit

que la conséquence des difficultés que certains d'entre vous ont eues à exercer valablement leur commandement. Au cours des derniers entretiens que j'ai eus avec Godard et concernant le projet de remaniement du commandement, ce dernier a fait ressortir non seulement les difficultés, mais l'impossibilité pour Vaudrey d'exercer son autorité. Les mêmes réserves, Godard les a soulevées quant à Gardes. »

Ainsi Vaudrey et Gardes apprennent-ils que Godard les considère comme des incapables... Qu'ils règlent donc leurs comptes entre eux à présent...

Oui, le torchon brûle entre le patron de l'O.A.S. et ses adjoints, les colonels. Entre ces derniers, les choses ne vont guère mieux. Château-Jobert, le célèbre capitaine des paras de la France libre, qui dirige « l'O.A.S. - Constantine », s'oppose aux « politiques » d'Alger. Il veut croire, pour sa part, à une « Algérie française » dans le style du 13 Mai où Européens et musulmans se donneraient la main. Ce n'est pas une utopie, même en ce printemps de 1962, affirme Château-Jobert.

Aussi se montre-t-il « écœuré » par les actions aveugles qui visent les musulmans. Il y voit le début d'une ségrégation qui sera forcément préjudiciable aux Européens. Cette politique mène tout droit, estime-t-il, à la partition localisée, puis généralisée.

« On ne voit pas pourquoi, professe Château-Jobert, un million et demi d'Européens prétendraient conserver pour eux seuls les régions auxquelles peuvent aussi prétendre neuf millions de musulmans. Admettre cette séparation, c'est entamer un processus d'abandon auquel précisément l'O.A.S. devra s'opposer. »

Tout ne va donc pas pour le mieux à la tête de l'organisation, qui a essuyé de plus un grave échec dans l'Ouarsenis, où Gardes a été chargé de monter un maquis. L'idée venait de Salan. Il s'agissait, après l'évacuation des troupes françaises, de reprendre le bled avant le F.L.N. La zone de « rébellion française » que l'on se proposait de créer aurait fait tache d'huile, croyait le général.

Constantine. Là, eurent lieu de sanglants affrontements, ▶ le 5 juillet, entre les communautés européenne et musulmane. C'est ce secteur « dur », que Château-Jobert, qui vient de rallier l'O.A.S., a pris en main.

Dans cette entreprise, le bachagha Boualem avait promis son aide et celle de sa tribu. Mais très vite, sentant le vent tourner, il y a renoncé. Gardes a obtenu de vagues promesses d'officiers de certains régiments qui, au moment critique, n'ont pas suivi. L'embryon de maquis a été mis en déroute par l'aviation française... et par le F.L.N. Pris entre deux feux, il lui a fallu abandonner cet espoir.

Au lieu de s'étendre, l'O.A.S. et son influence ne cessent de se rétrécir, telle la peau de chagrin. Gardy, qui a succédé à Jouhaud, ne peut que se cantonner à Oran désormais. Degueldre et ses « delta » aux abois n'en font qu'à leur tête et sont pris d'une rage de tout démolir avant la fin qui approche.

« Inutile de jouer la comédie »

— Je vous reconnais malgré votre moustache et vos cheveux teints. Vous êtes Salan. Il est inutile de jouer la comédie plus longtemps.

Le regard fixé sur le général Ailleret, l'homme serre les dents et se tait.

— Vous êtes Salan et votre entêtement a été la cause de bien des drames qui auraient pu être évités. L'O.A.S. que vous avez dirigée a commis des crimes dont vous aurez à répondre devant la justice.

L'homme blêmit, hésite et lâche au fidèle général gaulliste.

— Eh bien, oui, je suis Salan! Mais je n'accepte pas vos reproches. Ce que j'ai fait, c'est pour la France, pour l'Algérie française.

Un an auparavant, presque jour pour jour, Raoul Salan, quittait Alger, où le putsch venait d'échouer, pour continuer le combat. Aujourd'hui, celui qui s'était dressé contre de Gaulle se retrouve, menottes aux poings, devant son vainqueur, le général Ailleret, l'homme du pouvoir exécré.



Coll. particulière

Le colonel Gardes. ▶ Il a pris en main l'« opération maquis » dans l'Ouarsenis. Quelques postes militaires tenus par des soldats du contingent sont tombés facilement entre les mains des commandos O.A.S., mais les forces de l'ordre réagissent rapidement et, en quelques jours, l'opération dans l'Ouarsenis tourne à la déroute.



Tiaret. L'O.A.S.- ▶ Oranie est maintenant dirigée par le général Gardy, qui s'est installé à Oran le jour même où, à Paris, un tribunal militaire condamnait à mort le général Jouhaud. « S'il nous reste encore quelque espoir, c'est à Oran, sans doute, qu'il faut le jouer », écrit dans son journal, le 13 avril, Jean Ferrandi, l'aide de camp de Raoul Salan...


Ferracci


Château-Jobert, ▶ le célèbre Conan, commandant des paras de la France libre. Il veut une Algérie française du style 13 Mai...

Coll. particulière

Deux heures plus tôt, le chef de l'O.A.S. se trouvait « chez lui », au cinquième étage d'un immeuble neuf et cossu du centre d'Alger : une façade blanche de style moderne qui se dresse à l'angle du boulevard Saint-Saëns et de la rue Daguerre...

Après Jouhaud, après Degueldre, Salan... L'opération « Soleil » a réussi. L'O.A.S. est décapitée. Un homme est à l'origine de cette arrestation. Il a conduit gendarmes et policiers jusqu'à l'appartement-cachette du centre d'Alger : c'est Jean-Marie Lavanceau, « Denis » dans la clandestinité. Ancien adjudant-chef de la 10ᵉ D.P., il est entré à la Sûreté nationale comme officier de police. Parvenu à s'infiltrer dans l'O.A.S. il a patiemment, dangereusement aussi, remonté la filière jusqu'à « l'Oncle ». Cela n'a pas été sans difficulté. Attaché au 4ᵉ secteur du service d'assistance publique aux Français musulmans d'Algérie, service qui fournit ordres de mission et fausses identités aux officiers qui rejoignent les rangs de l'O.A.S., Jean-Marie Lavanceau s'est vu confier sa mission vers le 15 mars.

Thème de la manœuvre : approcher Salan sous le prétexte de négocier avec lui le passage d'anciens éléments du M.N.A. dans les rangs de l'O.A.S. à la suite de leur chef, le cadi Belhadi, ancien compagnon de Messali Hadj. Pour cela il fallait décider le général Salan à rédiger une lettre destinée à convaincre le cadi et ses hommes.

Darbois/Fotogram



Les dés sont jetés

A Alger, Lavanceau disposerait d'un certain nombre de contacts qui devraient lui permettre, étant donné l'importance de l'enjeu, de remonter jusqu'au chef de l'O.A.S. Il laisserait derrière lui des indices et l'on pourrait ainsi le suivre à la trace, comme le Petit Poucet, jusqu'au repaire de Salan.

Le 22 mars, Lavanceau arrive à Maison-Blanche et se met en chasse. Lorsqu'en 1957, sous les ordres de Massu, il s'occupait des centres de formation de la jeunesse musulmane, il avait fait la connaissance d'une barmaid, « Maïté », et surtout d'une de ses amies, Yvonne, épouse divorcée d'un commandant de parachutistes. Nul doute qu'elles ne fussent aujourd'hui en relation avec l'O.A.S. Et, de fait, grâce à Yvonne et à Maïté, l'officier de police, se faisant passer pour déserteur, remonte très vite jusqu'à Jacques Achard, chef du secteur Orléans-Marine de l'organisation.

Achard est réticent : « L'Oncle..., ce n'est pas facile de le voir. D'ailleurs, en ce moment, il est surmené, fatigué... »

« Pourtant, il faut que je lui explique le point de vue des gens du M.N.A., insiste Lavanceau. Il devra m'expliquer ce qu'il compte faire des ralliés, à quoi il les emploiera et à quelles conditions. Le cadi veut savoir tout cela avant de se décider. »

« Bon, je vais voir ce que je peux faire », répond Achard qui, peu à peu, se laisse séduire. « Si Belhadi marche, tous les M.N.A. qui restent à Alger se rallieront à nous nécessairement », réfléchit-il.

Quarante-huit heures plus tard, Achard donne à Lavanceau la réponse du « Mandarin ». C'est une lettre de deux pages ▶



à la caserne des Tagarins, où les p

Alger, vu de Fort-l'Empereur. Le 20 avril, une nouvelle opération « Soleil », la quinzième exactement, dirigée contre le chef de l'O.A.S., a été organisée. Le quartier des Tagarins, où Salan a son appartement, a été bouclé. Quelque temps auparavant, le général *(à droite)* avait reçu la presse étrangère.



ECPA



ECPA

destinée au cadi Belhadi. Le chef de l'O.A.S. assure aux troupes d'obédience M.N.A. qui accepteront de se ranger sous la bannière de l'O.A.S. la « conservation de leur personnalité idéologique et politique ». Il promet, d'autre part, que les grades civils et militaires resteront acquis. Le général Salan conclut ainsi sa lettre au « Cher cadi » : « Je vous demande, outre une prise de position officielle anti-F.L.N., qui, j'en suis sûr, aura le plus grand retentissement et le plus heureux effet, d'engager vos partisans à la lutte armée ouverte. »

A cette lettre de Salan doit correspondre, bien évidemment, une réponse de Belhadi. Lavanceau en fait son affaire. Et il va de l'avant. Le 16 avril, il informe ses supérieurs que « l'affaire est dans le sac » et qu'il est décidé à brusquer les choses. Il demande : « Si j'ai Salan entre les mains, que dois-je faire? Le ramener mort ou vif? »

« Allons! nous ne sommes pas des assassins. Si vous touchez au but, essayez de le ramener vivant », lui répond-on.

Le 19 avril, après quelques péripéties, l'officier de police rencontre le capitaine Ferrandi, aide de camp et bras droit de Salan.

« Vous verrez le général demain », lui promet Ferrandi.

Cette fois, les dés sont jetés.

Un frisson le parcourt

Le lendemain, un peu avant midi, Lavanceau, pris en charge par deux gardes du corps de Salan, est conduit jusqu'au repaire de « l'Oncle ». Dans son sillage suivent discrètement des inspecteurs et des gendarmes en civil, à bord de plusieurs véhicules. La voiture dans laquelle ont pris place l'officier de police et son escorte s'arrête devant le 23, rue des Fontaines. Lavanceau en descend et pénètre dans l'immeuble. Les policiers, demeurés à distance respectueuse, envoient un des leurs au palais d'Été demander à l'escadron d'alerte d'encercler la rue des Fontaines.

La suite, Yves Courrière l'a racontée :

— Cher ami, je suis heureux de vous recevoir.

Lavanceau se retourna. Il eut du mal à reconnaître l'ancien commandant en chef, dont les cheveux blanc bleuté et l'élégance étaient jadis célèbres, dans cet homme brun, épais, assez commun. Le visage barré d'une épaisse moustache avait perdu toute distinction.

Salan s'aperçut du désarroi de Lavanceau et lui dit :

— Que voulez-vous, j'étais trop connu,

Salan, en hélicoptère, est emmené de la caserne des Tagarins au camp de Reghaïa, où sa rencontre avec le général Ailleret est dramatique. S'avançant vers Salan, il lui crie : « J'espère que vous me reconnaissez. Le moment est venu de payer vos crimes ! » Quelques heures plus tard, Salan arrive à Paris et sur lui se referment les portes de la Santé. Le lendemain, les Français apprendront l'arrestation du chef de l'O.A.S. La nouvelle fera la « une » de tous les journaux en Algérie comme en métropole.



sonniers ont été emmenés, va se dérouler le premier interrogatoire

Ch. Bonney/Rapho

il a bien fallu changer un peu d'apparence.

Lavanceau avait franchi le premier obstacle, il fallait maintenant gagner du temps.

— Vous qui arrivez de métropole, parlez-moi un peu de la température.

— Eh bien, je dois vous avouer, mon général, que la population métropolitaine n'est pas très favorable. Elle vous reproche, sinon d'être responsable, tout au moins de couvrir des attentats aveugles comme celui qui a défiguré la petite Delphine Renard. Ce genre d'action nuit beaucoup à l'audience que pourrait avoir l'O.A.S.

Salan se renseigna ensuite sur le rôle que jouait Lavanceau à la préfecture de police, cita quelques noms de fonctionnaires amis. Lavanceau sentit que le « moment » allait arriver d'une seconde à l'autre. Malgré son sang-froid, un frisson le parcourut. Il n'avait pas d'arme et Ferrandi en avait certainement. Sans compter les commandos de protection qui devaient se trouver à proximité...

P. Habans/Paris-Match



Collés au mur

Alors tout se joua très vite. Lavanceau se dirigea vers la porte et l'ouvrit de la main droite. Ferrandi se précipita.

— Non, le général d'abord.

Lavanceau avait eu le temps d'apercevoir les gendarmes en uniforme, et leur chef, le capitaine Lacoste, pistolet à la main dans le couloir. Ferrandi, tirant la porte, les découvrit à son tour. Il repoussa brusquement le battant...

Salan et Ferrandi sont tirés sans ménagement et collés au mur du couloir. Toute résistance est vaine. Aucune fuite n'est possible. On fouille les deux hommes. Salan présente une carte d'identité au nom de Louis Carrière, administrateur de sociétés. Celle de Ferrandi porte celui de Jean-Paul Fournier.

Salan est vêtu d'un costume croisé gris-bleu, d'une chemise blanche, d'une cravate bleue. Il porte des chaussettes grises et de larges souliers noirs, style Bab-el-Oued. Malgré la moustache postiche et les cheveux teints, il est facile de reconnaître l'ex-général. Il refuse de répondre aux questions des policiers. Il s'enferme dans le mutisme.

Fortement encadrés, Salan et Ferrandi redescendent les cinq étages. Lorsque le groupe passe devant la loge de la concierge, cette dernière n'aperçoit pas au milieu du groupe « le locataire du cinquième ». Lorsqu'elle apprendra plus tard qu'il s'agissait de l'ex-général Salan et qu'il vient d'être arrêté, elle s'écroulera sur son carrelage, évanouie.

Les policiers et leurs prisonniers montent dans une voiture qui démarre en trombe en direction de la caserne des Tagarins. Là se déroule le premier interrogatoire. Salan refuse toujours de parler. Au bout d'un moment, lorsqu'on lui apporte un sandwich et un verre de vin, son compagnon s'incline : « Vous avez gagné. Je suis Ferrandi, l'aide de camp du général Salan. »

Salan se tait toujours. On lui fait examiner la mâchoire par un dentiste. Ne dissimule-t-il pas du poison dans une dent creuse? Il accepte la collation que lui tend un soldat. Il mastique lentement,



SO-1221 « Djinn », hélicoptère biplace dont le rotor bipale est entraîné par l'air comprimé fourni par une turbine Turboméca de 240 CV. Cent ont été livrés à l'A.L.A.T. qui les utilise pour la surveillance et l'observation. Diamètre du rotor : 11 m ; vitesse de croisière : 105 km/h ; autonomie : 190 km.

le quartier a été hermétiquement bouclé...

bouchée par bouchée, le regard au loin, presque indifférent à l'agitation créée par son arrestation.

Assis sur un banc au milieu des gendarmes, le général Salan offre à cet instant l'image même de l'homme seul. L'attente aux Tagarins dure environ une heure. Pendant ce temps, l'alerte a été donnée. D'imposantes forces de police se rendent sur les lieux de l'arrestation. On peut redouter une réaction des commandos de l'O.A.S. après l'arrestation de « l'Oncle ». Le quartier est hermétiquement bouclé : deux automitrailleuses prennent position à chaque extrémité de la rue des Fontaines, canon braqué, obus engagé dans la culasse. Une dizaine de camions bondés de gendarmes occupent toute la chaussée du haut en bas. Personne ne peut entrer dans la rue, ni en sortir. Chaque immeuble est visité, tandis que celui du n° 23, où a été opérée l'arrestation, est fouillé de fond en comble. Chaque appartement est passé au crible. La perquisition terminée, un gendarme marque à la craie sur la porte : « Visité ».

Au 5e étage, où se trouvent toujours la femme et la fille de l'ex-général, des gendarmes entreprennent une fouille extrêmement minutieuse qui se solde par la récupération de nombreux documents. Avant de quitter le logement, les gendarmes, qui apposent les scellés sur les deux portes d'entrée, emmènent Mme Salan et la fille de l'ex-général, Dominique, une enfant de quinze ans et demi aux yeux vert clair, aux cheveux châtains.

Les deux hommes sont face à face

Il est près de 14 heures lorsque le chef suprême de l'O.A.S. quitte le petit bureau de la caserne des Tagarins. Dans la cour, un hélicoptère l'attend. Alors qu'il se dirige vers l'appareil, une pluie torrentielle s'abat : une jeune recrue jette un manteau sur les épaules de Salan qui remercie d'un pâle sourire. Puis, sans se retourner, sans un regard pour ceux qui l'observent, il monte dans l'hélicoptère qui prend la direction de Réghaïa.

Lorsque Salan descend de l'appareil, il est pâle. Au milieu d'un groupe de gendarmes mobiles il franchit d'un pas rapide, tête baissée, les quelques mètres qui le séparent de la petite salle d'attente située à l'extrémité des locaux du terrain militaire. La pluie tombe en rafales, poussée par un vent violent.

Par la baie vitrée de la petite salle il voit s'avancer vers lui un groupe d'officiers supérieurs qui s'arrêtent à quelques mètres de l'entrée. Ils sont là — coïncidence — pour saluer Louis Joxe, qui regagne Paris. On vient de les mettre au courant de l'arrestation de Salan. Un général en uniforme se détache du groupe. Il entre dans la salle d'attente. C'est Ailleret, qui vient de passer le commandement en Algérie à Fourquet. Il s'avance au-devant du prisonnier, qui reste assis sur son banc. Les deux hommes sont face à face, les yeux dans les yeux, et Ailleret, sévère, reproche au patron de l'O.A.S. les crimes qu'elle a commis.

Un DC-3 fait tourner ses moteurs. On embarque le prisonnier. Il couchera le soir même à la Santé, où on lui prépare une cellule.

A l'heure où l'appareil décolle, on informe le général de Gaulle du succès de l'opération « Soleil ».

« Enfin !... Ce n'est pas trop tôt ! » bougonne alors l'hôte de l'Élysée.



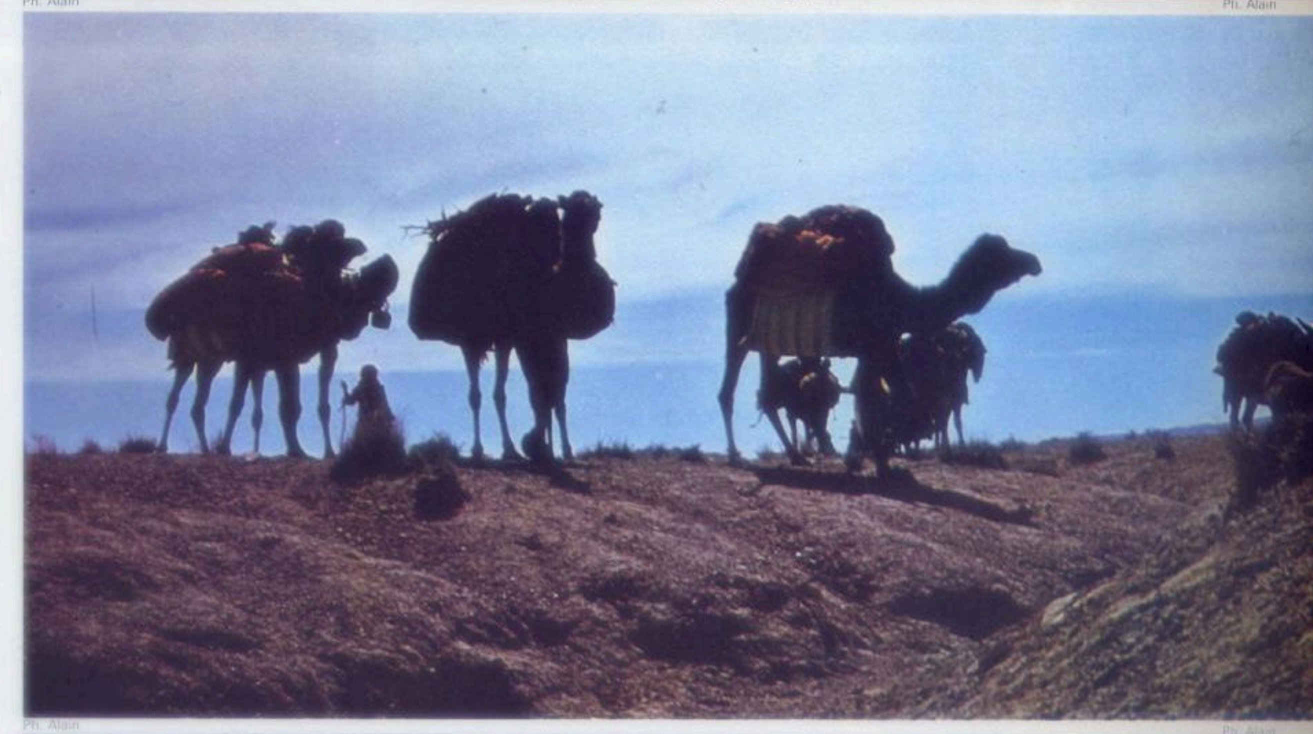
Pierre-Albert LAMBERT

UN TRAGIQUE DESTIN


Ph. Alain


Ph. Alain

Quelques hommes du « commando 133 » : des soldats courageux qui ont mené pendant des mois une lutte impitoyable contre les *djounoud* opérant dans le secteur de Géryville, dans le Sud oranais.


Ph. Alain

Nomadisation des tribus autour du regroupement de Bou-Alam, dans les environs de Géryville. Dans cette région se trouvent les grandes plaines d'alfa : quatre millions d'hectares. Les nomades du Sud...


Ph. Alain

... chaque printemps, montent vers la « mer d'alfa », la récolte appelant des milliers de bras. Et aux approches de l'automne, ils redescendent vers les oasis du Sud pour la cueillette des dattes.

ils n'ont qu'un mot à la bouche : trahison

6 MARS 1962. Il est 21 heures. La nuit et le silence ont envahi le poste de Bou-Alam. On perçoit encore quelque animation du côté de la popote des sous-officiers; le lieutenant Meyer et le sous-lieutenant Bernard y prennent leur repas. Dans leurs cantonnements, spahis et tirailleurs du commando discutent à voix basse. Déjà, les sentinelles sont en place. A quelques centaines de mètres de là, les harkis veillent aussi, ils gardent le village fortifié qui abrite leurs familles.

Soudain, venant du poste harki, quelques coups de feu déchirent la nuit. Du haut de leurs tours, les sentinelles appellent, un peu partout des chiens aboient, tandis que s'élève maintenant une sourde rumeur et que des cris se font entendre. Au cantonnement principal de Bou-Alam, la sonnerie du téléphone retentit : un harki rend compte que plusieurs hommes viennent de déserter, les chefs de la harka les conduisaient...


E.C.P.A.

La récolte de l'alfa : un travail ardu, sous le soleil brûlant de l'été algérien, à une altitude variant entre 1 000 et 1 300 mètres. Tandis que certains travailleurs, le dos courbé, cueillent les tiges à l'aide d'un petit bâton, d'autres lient l'alfa en gerbes ; celles-ci seront ensuite chargées sur des chameaux et sur des ânes et dirigées sur le chantier voisin, où elles seront nettoyées et groupées en meules. De là, des camions transporteront l'alfa jusqu'aux gares et aux ports d'embarquement.


Blancherie/Atlas-photo

Cinq cartouches

Le lieutenant Meyer et le sous-lieutenant Bernard partent aussitôt pour le poste harki, deux automitrailleuses les suivent et leurs projecteurs aveuglants illuminent bientôt la place principale du village : des harkis courent en tous sens, le désarroi est à son comble. « Pourquoi nos chefs, les sergents Belarbi Ahmed et Ouazzani Cheikh, sont-ils partis sans nous? Qui sont-ils allés rejoindre? » Quatre harkis seulement les ont accompagnés, après s'être emparés de l'armement du poste de police. Seuls parmi les sous-officiers, les sergents Djillali et Mazouzi sont restés. Ils n'étaient sans doute pas dans le secret... Ce sont eux qui auraient tiré pour donner l'alerte.

Pendant la journée, vers midi, le colonel commandant le 23ᵉ spahis était venu faire ses adieux à la garnison : il partait pour la France. Son successeur l'accompagnait. Deux ans auparavant, en 1960, au moment de la « paix des braves », des ralliements et de la constitution des harkas, ce colonel était là, il était aux côtés du colonel commandant le secteur de Géryville le jour de la remise des armes. Depuis, six ou sept colonels s'étaient déjà succédé au commandement de ce secteur, et aujourd'hui, c'était le colonel commandant le 23ᵉ spahis qui s'en allait à son tour; au cours d'une prise d'armes, le commando et sa harka lui avaient été présentés.

Dans l'après-midi, plus tard, le capitaine chef de la S.A.S. de Bou-Alam, obéissant à un ordre reçu par message, avait dû retirer leurs munitions à tous ses mokhazni; il ne leur avait laissé que cinq cartouches par arme. Plusieurs de ceux-ci s'étaient alors précipités au village des harkis, en leur montrant leurs cartouchières vides. De très vives discussions s'étaient engagées entre harkis et mokhazni, les sergents Ahmed et Cheikh paraissaient profondément abattus : « Au commando aussi, on nous prendra nos armes et nos munitions, les lieutenants n'y pourront rien; la France nous abandonne, le colonel des spahis est parti aujourd'hui, déjà on désarme les mokhazni. »

Le soir, pourtant, les postes de garde avaient été mis en place normalement, la plupart des jeunes harkis, toujours confiants, ne se doutant de rien. Vers 21 heures, à la popote des sous-officiers du poste de Bou-Alam, le capitaine chef de la S.A.S. venait d'apprendre au lieutenant Meyer la mesure qu'il avait dû prendre dans son makhzen; tristesse et désapprobation se lisaient sur tous les visages, c'est alors que quelques coups de feu avaient éclaté dans la nuit, du côté du village des harkis.

Malgré leur trouble, les harkis remontent cependant dans leurs tours de garde, de nouvelles sentinelles sont désignées, le sous-lieutenant Bernard veille au milieu de ses hommes; pourquoi sont-ils partis, ceux-là mêmes qui étaient toujours à la pointe du combat?

Le jeune Dine, ancien secrétaire F.L.N., maintenant infirmier à la S.A.S., les a suivis; il a laissé sur la table du poste de



◀ Bou-Alam. Février 1962 : la rocade Aïn-Sefra-Laghouat est officiellement ouverte. R. Buron la parcourt en compagnie du général Cazelle, commandant la 13e D.I. A la suite des accords d'Évian, les hommes du « commando 133 » devront s'expatrier en France, s'ils veulent échapper au sort que le F.L.N. réserve à ceux qui ont servi aux côtés des Français. Le maire, dont le prédécesseur a été assassiné, disparaîtra de la même façon. Le temps de la grande passion des harkis était venu...

Ph. Alain

Extrême droite : un homme du « commando 133 » en opération. Après avoir marché pendant toute la nuit, souvent, sur les traces d'une katiba, le commando montait une embuscade à l'endroit qui correspondait le mieux à la direction que prenaient les traces qu'ils avaient repérées. Alors commençaient pour le commando de longues heures d'attente à guetter l'ennemi qui, parfois, ne se montrait pas. Se sachant épiées, les bandes multipliaient les précautions. *A droite :* préparation du méchoui. Moments de détente et de joie.



Ph. Alain



Ph. Alain

police un billet assez obscur, rédigé sans doute rapidement : sont-ils réellement allés rejoindre un maquis O.A.S. ? Depuis plusieurs jours, la nouvelle de l'implantation proche d'un maquis se colportait de bouche à oreille; ont-ils plutôt rejoint les restes de la katiba voisine, lui apportant un armement nombreux pour tenter de se dédouaner ? D'un autre côté, il y a quelque temps, au cours d'un accrochage nocturne, le sergent Ahmed avait laissé s'enfuir Hadj Ben Salem, chef politique et religieux des tribus de Bou-Alam, alors au maquis; sont-ils allés le retrouver ? A Géryville, les autorités du secteur montent déjà une opération pour le lendemain. Elle ne donnera rien; les pisteurs du commando refusent de poursuivre leurs camarades qu'ils espèrent passés à l'O.A.S.

Depuis l'annonce du cessez-le-feu, les sergents Ahmed et Cheikh, tous deux anciens responsables politiques F.L.N., étaient devenus méconnaissables; ils n'avaient à la bouche que le mot trahison. Ils se voyaient condamnés à l'exil, alors qu'ils avaient gagné cette guerre; après avoir nettoyé la plaine d'alfa, au nord de Géryville, ils poursuivaient maintenant dans les monts des Ksour les derniers éléments de katibas squelettiques. Certes, ils ne se battaient plus pour l'Algérie française, mais pour ce qu'ils appelaient une indépendance véritable, garantie par la France; pour le droit de choisir, car ils ne voulaient plus de la loi du F.L.N., ils l'avaient trop connue.

Et toujours, des hommes demandaient à s'engager, nombreux... mais il était bien tard! On ne gagnerait pas cette guerre à Géryville, pas plus qu'à Saïda, et cela, ils ne pouvaient pas le comprendre.

Dans le Sud, la situation militaire était pourtant claire; les grandes opérations avec la légion, les commandos marine ou les tirailleurs continuaient comme auparavant, bien que les bandes fussent presque inexistantes. Pendant leurs longues veilles, les harkis écoutaient la radio, Rabat, Le Caire ou Tunis; anciens *djounoud*, ils avaient reçu une formation politique poussée, de l'autre côté : ils ne craignaient ▶

UN DESTIN...



1954 : un rebelle a été capturé par les forces de l'ordre. Un soldat sans uniforme, pauvrement armé, un « fell » que l'on traite sans ménagement. La rébellion, à cette époque, qu'est-ce que c'est ? Une poignée d'hommes qui n'ont ni armes, ni argent, ni même le soutien de la population. Qu'ils soient à Alger, dans le bled, dans les montagnes de l'Aurès ou de Kabylie, ils n'ont rien d'autre pour eux que leur volonté révolutionnaire.

P. Habans/Paris-Match

pas la propagande. Il est des choix, cependant, sur lesquels on ne peut revenir; trop de sang avait coulé, on leur avait donné trop de médailles... et déjà il se trouvait des gens pour dire : « Il n'aurait pas fallu... »

Parfois, un vent de folie soufflait encore sur le commando : « Et l'O.A.S. ? » Ils avaient bien reçu des propositions, mais tellement vagues; que faire des populations promises aux représailles ? « Partez vers le nord, vous y trouverez des amis... » Était-ce suffisant ?

Cette impression d'être seuls, d'être abandonnés, devenait chaque jour plus intolérable; ils avaient le sentiment de gêner, ils savaient qu'ils allaient disparaître, ils ne savaient pas comment, c'est tout. Des directives obscures du commandement promettaient toujours d'autres directives... Les lieutenants n'y pourraient rien !

Malgré tout, ils retournaient toujours au combat...

dans Bou-Alam, "village

Un soir, pourtant, leur moral s'est effondré.

Dix jours plus tard, une section de tirailleurs, qui patrouillait aux abords de Géryville, retrouve le sergent Cheikh, errant dans la nuit; il vient de s'évader du camp de la katiba. C'était bien elle que les déserteurs étaient allés rejoindre !

A peine arrivé, Ahmed avait conduit ses cinq compagnons à Blendi, le nouveau chef de la nahia; ils avaient tous été traités en prisonniers; un *djoundi*, cousin de Cheikh, était venu le prévenir qu'Ahmed, qui riait pourtant si fort aux moindres plaisanteries de Blendi, serait exécuté le premier : Cheikh, alors, avait décidé de profiter de la première occasion pour s'enfuir...

Le secteur de Géryville monte aussitôt une opération pour vérifier si les déclarations du « rallié » sont exactes, mais la katiba a eu le temps de s'échapper. Le soir, Cheikh se jette dans les bras de son lieutenant, et, devant la harka tout entière, il s'explique. Le vieux sergent Mazouzi pleure : la harka du commando sera dis-

Lorsque j'étais, dans le guêpier algérien

Après plus de dix ans on peut prendre du recul et tenter de voir les choses, non certes sans passion, mais à la lumière du comportement ultérieur des acteurs d'un drame dont les séquelles sont loin d'être effacées. Les survivants, dans les deux camps, ont souvent disparu de la scène politique, d'autres sont apparus dont on ne parlait guère; tel se tait qui aurait tellement à dire et tel autre ose écrire : « Je ne regrette rien. »

Pour moi, qui avais toujours suivi les événements, de plus en plus graves depuis mon départ d'Alger en 1955, je ne pouvais accepter de rester tranquillement professeur à l'université de Dakar, alors que les accords d'Évian venaient d'être signés et qu'il y avait sûrement, en Algérie, tant à faire. J'avais déjà, en 1954, appartenu au cabinet de Christian Fouchet, alors ministre des Affaires marocaines et tunisiennes. Dès que, le 21 mars, il est nommé haut-commissaire, je lui télégraphie mon arrivée. A peu près tout le monde me désapprouve d'aller « me fourrer dans ce guêpier » – que je connaissais trop bien. C'est le 4 avril seulement que je quitte enfin Paris, dans le même avion militaire que Christian Fouchet et Pierre Messmer, ministre des Armées. Ce jour-là est celui du massacre, par les tueurs de l'O.A.S., de dix musulmans malades à la clinique du Beau-Fraisier. Tout le monde pouvait lire – d'ailleurs sans surprise ni scandale – les propos tenus au Sénat par François Mitterrand, qui n'avait pas encore la rose au poing mais qui se souvenait d'avoir été le plus répressif des ministres de l'Intérieur, en 1954, et le champion des tribunaux d'exception, comme garde des Sceaux du « Front républicain », en 1956. Le 23 mars 1962, le voilà donc qui déclare : « Si la politique actuelle est bonne, il fallait la faire plus tôt; si elle est mauvaise, c'est Salan qui a raison et il a, sur Debré, l'avantage de ne s'être pas contredit. »

Entre deux maux de même mesure

Le 24, donc le lendemain, l'O.A.S., sur l'ordre de Salan, tire sur des patrouilles militaires à Alger. Bab-el-Oued est en insurrection ouverte, et le 26 mars, c'est la fusillade de la rue d'Isly. L'armée française, atterrée, ne récidivera plus jamais. Elle restera attentiste et réprobatrice, l'arme au pied.

Aujourd'hui, il est facile de dire : « Comment pouvait-on prendre parti ? La situation était si confuse. On voit bien que vous n'y étiez pas. » Eh bien, justement, j'y étais. Et j'ai gardé de

principal réproche que l'on peut faire à « l'intellectuel », c'est de ne pouvoir décider entre deux maux qui paraissent de même mesure. La tragédie palestinienne en est une illustration éclatante. Il en va de même en cette Algérie du printemps de 1962, ravagée par la fureur de l'O.A.S. Tout pouvait alors basculer dans le sens de la paix et de la justice : encore eût-il fallu des chefs militaires français capables de donner des ordres, en appliquant tout bonnement les instructions de leur gouvernement. Le général de Gaulle n'avait-il pas dit, en conseil des ministres : « La question capitale est de briser, par tous les moyens, et de réprimer impitoyablement l'insurrection armée » ? N'avait-il pas dit au premier ministre : « Tout doit être fait, sur-le-champ, pour briser et châtier l'action criminelle des bandes terroristes d'Alger et d'Oran » ?

Bien peu accepteront de comprendre que l'ennemi n'est pas le F.L.N. mais une poignée de traîtres, d'ambitieux et de mercenaires, qui traînent avec eux tant de pieds-noirs qui, entre deux anisettes, feront le coup de feu contre les petits marchands de fleurs et les pauvres femmes de ménage. Il y eut, heureusement, le général Katz à Oran, le colonel Buis auprès du haut-commissaire et, bien sûr, quelques officiers qui, sans hésiter, firent leur devoir.

Mes fonctions se définirent d'elles-mêmes : j'aurais à m'occuper de l'éducation, du Sahara et, comme d'habitude, des questions musulmanes. Plus exactement, des liaisons avec les cinq délégués du F.L.N. à l'exécutif provisoire. Leur accueil me montre une fois de plus que tout repose sur la confiance. Cette fois, c'est le président du G.P.R.A., Ben Youssef Ben Khedda, qui n'a pas oublié le passé. Les assassinats de l'O.A.S. se succèdent, et même les plastiquages à Paris. Le 13 avril, Salan, oubliant sa francisque n° 1480, crée, en France, un « Conseil national de la Résistance » !

Je retrouve, en revanche, la même foi combattante de Jean Scotto, curé de Maison-Carrée, aujourd'hui évêque de Constantine, « pied-noir » dont la famille était arrivée en Algérie en 1838. Mgr Duval est admirable et l'O.A.S. ne le lui pardonne pas. Les Sœurs blanches aussi, et combien d'autres. Ceux-ci consolent de ceux-là.

A qui se fier ? La trahison est partout, jusque derrière les barbelés de ce Rocher-Noir, trop loin d'Alger, d'où l'on ne peut agir sur personne. Alors, presque chaque après-midi, je prends ma voiture et vais me rendre compte sur place, dans la capitale. Je n'ai sur moi d'autre pièce d'identité que celle de conseiller du haut-commissaire – ce qui n'est pas précisément une garantie. Le rectorat est en partie détruit par une



le France," femmes et enfants chantent l'hymne des "moudjahidin"

soute le lendemain. Pourtant, deux jours auparavant, elle montait encore à l'assaut du P.C. de la mintaka 3, sans hésiter, et les jeunes harkis regrettaient vivement que leurs anciens ne fussent pas avec eux pour un si joli coup!

Peu après, ce sont les mokhazni de la S.A.S. voisine qui sont désarmés à leur tour; ils demandent à s'engager dans les troupes régulières, mais on le leur refuse : ils sont trop âgés. Les harkis du commando ont, pour leur part, plus de chance; il est vrai qu'ils sont plus jeunes : le 23ᵉ spahis les accueille largement.

Le 1ᵉʳ avril, tous les mokhazni de Bou-Alam et les derniers harkis du commando rendent leur paquetage. Le maire et les conseillers ont lu au village un tract de la katiba promettant la mort à ceux qui porteront encore l'uniforme à cette date. Ensuite, les mokhazni devront quitter leurs maisons près de la S.A.S. et aller planter leurs tentes dans le djebel, du côté de Sidi-Tifour. Ils seront à peu de distance de leurs douars, mais bien à part, et à la merci de leurs juges...


R. Darolle/Gamma

◀ 1962 : grâce à l'aide des pays arabes, de l'U.R.S.S. et de la Chine populaire, le « fell » est devenu ce combattant de l'A.L.N. bien armé, bien entraîné, contre lequel le général Challe a lancé, en 1960, tout le poids de son armée. Le colonel Boumediene a fait son éducation politique : il est le soldat populaire cher à Mao, prêt à porter la bonne parole à la population.

Malgré la présence du commando, les mokhazni et les anciens harkis obéissent. Ils savent qu'ils n'ont plus rien à espérer de la France. Les bruits les plus incontrôlables commencent d'ailleurs à circuler : on aurait lu en public la liste de tous ceux qui devront être massacrés par leurs camarades; on rapporte l'exécution d'untel ou d'untel... Les détails sont atroces.

A l'entrée de Bou-Alam, on lisait « Bou-Alam, village de France! ». C'était un petit village prospère, les gosses y souriaient et, souvent, on y donnait des fêtes. Bou-Alam, aujourd'hui, est silencieux et désert; des camions de Géryville, loués par l'organisation, sont venus ramasser sa population pour la conduire vers le djebel, en exécution des consignes du Front. Les femmes des harkis, ces enfants si beaux et si fiers lorsqu'ils apprenaient à lire, tous sont juchés sur les camions, au milieu des ballots et des tapis; ils chantent l'hymne des *moudjahidin* qu'ils ▶

Ph. Alain



1962 : des harkis du « commando 133 » ont été massacrés dans le djebel Alouat par leurs « frères » algériens...

onseiller du haut-commissaire Fouchet...

chirurgiens : je suis bien obligé de croire ce que je vois de mes yeux. Comment ne pas penser à la Résistance, au temps où la peur (pas de mourir, mais de « perdre sa place ») faisait de « braves gens » du temps de paix des délateurs ou des tortionnaires ?

Comme on est seul, quand on veut rester fidèle à ce qui fut l'idéal de sa jeunesse !

Le 20 mars, Salan avait ordonné « de commencer immédiatement les opérations de harcèlement dans les villes contre les forces ennemies » – c'est-à-dire contre l'armée française ! Où est la « crise de conscience » dans tout cela ? Où est la « tradition militaire », où est l'honneur de la France ? Enfin, le 20 avril, Salan est arrêté par le capitaine Lavanceau, un officier de gendarmerie dont on aurait dû faire un général, car il prit, à lui seul, avec une petite équipe, plus de risques que nous tous. Salan avait sur lui, dans sa serviette, de quoi le faire pendre.

« C'est un homme ou un Arabe ? »

Le mois de mai m'a laissé le souvenir d'un cauchemar. Le 3, l'explosion d'une voiture piégée, dans le port d'Alger, fait 62 morts et 110 blessés, surtout parmi les dockers musulmans. Entre 16 heures et 16 h 30, un mort toutes les dix minutes. Je suis en lutte ouverte avec le service de santé militaire, qui se tient au frais à l'hôpital Maillot, alors qu'au Clos-Salembier les médecins musulmans manquent de tout : le Dr Hamidou (à l'exécutif provisoire) et moi nous nous battons jour et nuit pour trouver des volontaires et des médicaments. Comme c'était à prévoir, les musulmans n'en peuvent plus de se laisser « descendre » sans réagir : la zone autonome d'Alger passe enfin à la contre-offensive et les enlèvements d'Européens se multiplient. Enfin aussi, le 12 mai, le haut-commissaire, Christian Fouchet, prend quatre mesures nécessaires et attendues : internements administratifs à Oran, expulsion et révocation de certains fonctionnaires, envoi de gendarmes pour tenir six commissariats d'Alger, dissolution de l'Association générale des étudiants d'Algérie, restée aux ordres de Susini. Enfin encore, des médecins volontaires arrivent de France, grâce à Claude et Ida Bourdet.

Le 22 mai, il faut bien mobiliser et envoyer en France 6 000 jeunes pieds-noirs d'Alger et d'Oran, y compris naturellement les sursitaires. En ce temps-là, l'aumônier des scouts du lycée me disait son indignation et sa révolte devant « ses garçons », qui se vantaient du nombre de pauvres musulmans innocents et désarmés qu'ils avaient réussi, sans peine, à descendre.

Alain Jacob, dans le Monde *du 24 mai, décrit exactement « les trois visages de l'O.A.S. en Algérie : les bourgeois cherchent une porte de sortie; les jeunes s'abandonnent au racisme meurtrier; les états-majors se tiennent sur la réserve ». A ceux qui pourraient croire que ma position était facile, je rappelle qu'il me fallut, un jour, après la découverte de quinze cadavres d'Européens dans un faubourg d'Alger, me précipiter à l'exécutif provisoire et adjurer mes amis (qui, là où ils étaient, n'en avaient, hélas ! pas le contrôle) en leur criant : « Vous n'avez pas le droit d'assassiner et de torturer. Et moi, j'ai le droit de vous le dire. » Qu'on ne vienne pas me répondre que c'est là un aveu et que je reconnais moi-même que l'O.A.S. et le F.L.N. ne valaient pas mieux l'un que l'autre ! Non, mille fois non !*

Fin mai 1962, Alain Jacob raconte comment un blessé attire les badauds sur le trottoir. On s'interroge : « C'est un homme ou un Arabe ? » Hélas ! cette année, à Paris, après une « manifestation sur la voie publique », un policier me dit, sans méchanceté d'ailleurs (et c'est encore pire) : « On a embarqué tant de personnes et... trois Arabes. » Puisque, là-bas, en Algérie, l'armée française reste l'arme au pied, il est évident que, devant les menaces de l'O.A.S. de transformer le pays en terre brûlée, il ne reste plus qu'à négocier un cessez-le-feu avec les assassins et à laisser partir pour une France qui, pour beaucoup, leur est inconnue, sinon étrangère, les pieds-noirs épouvantés devant les résultats d'une politique criminelle – celle de l'O.A.S. – qu'ils avaient pourtant, au début, généralement approuvée. Le 1ᵉʳ juin, j'ai mon premier rendez-vous avec un chef de commando O.A.S. qui veut se rendre. Mais il y met des conditions inacceptables. Le 11, Argoud annonce la création d'un « Comité exécutif », placé sous l'autorité de Georges Bidault et de Jacques Soustelle.

Le 14 juin, dans une double déclaration, le G.P.R.A. demande aux Européens de rester dans une Algérie indépendante, dont la charte reste les accords d'Évian. Les pourparlers « entre Algériens » vont bon train : l'accord sera conclu le 17. Le soir même, je suis à Paris et, le 19, à Dakar. Je n'ai plus rien à faire à Rocher-Noir. Je ne veux être, encore une fois, ni otage ni complice. Mais je n'oublie rien et quand je retourne en Algérie, j'ai le cœur serré en cherchant dans l'ancienne rue d'Isly les traces mal séchées du sang du petit Mohamed, marchand de fleurs, ou de la pauvre Fatma, la femme de ménage.

Vincent MONTEIL

harkis et mokhazni sont suppliciés nus

viennent d'apprendre et, en passant devant le poste, ils crient « Vive la liberté! ». Les hommes du commando sourient; ce soir, quelques-uns disparaîtront... Certains se sont mis à boire.

Bientôt, la situation devient intenable; les hommes du commando sont soumis à des pressions insupportables : le lieutenant décide alors d'installer commando et familles à 100 kilomètres de là, au poste d'Aïn-el-Orak. Tous ceux qui veulent tenter leur chance au milieu des tribus peuvent le faire; c'est malgré tout, encore, le temps des illusions. On leur donne une prime de licenciement et toutes les armes récupérées sur les rebelles et non encore comptabilisées. Quand le convoi se forme, plusieurs anciens harkis s'éloignent vers le djebel, en faisant de grands signes de la main; ils s'en vont vers la mort, l'appel de la terre est trop fort.

En arrivant à Aïn-el-Orak, on retrouve dans les camions plus d'un passager clandestin. Tous savent que la seule promesse du lieutenant est maintenant de ne pas les abandonner, et de les ramener en France.

Une sinistre tuerie

Le 15 avril, le commando est à son tour officiellement dissous. Ses éléments sont répartis dans les pelotons d'un escadron de spahis. Quelques-uns rejoindront des unités de la force locale; ils espèrent ainsi pouvoir rester dans l'Algérie qui se forme. Les plus tristes nouvelles parviennent chaque jour à Aïn-el-Orak; c'est, de Saïda, la fin des commandos « Georges » et « Cobra », des récits de désertion, d'égorgement, de massacre. A chaque convoi venant de Géryville, des familles de Bou-Alam, redescendues précipitamment du djebel, viennent grossir la colonie d'Aïn-el-Orak...



Les Français sont partis, laissant sur place, parfois, du matériel. Ce vieux musulman a récupéré une roue...

Finalement, ce que l'on redoutait tant se produit : le 26 avril, huit anciens harkis sont enlevés dans leurs tentes et massacrés à coups de pierre sur les pentes du djebel Makna; cinq jours auparavant, six mokhazni avaient été mitraillés près de la source d'Aïn-Sidi-Slimane. Nombreux sont les exécutés dont on ne retrouvera pas les corps! Les anciens déserteurs sont suppliciés, et le sergent Cheikh, lui-même, qui ne savait toujours pas dans quel camp se fixer, est enlevé en plein centre de Géryville.

Ce sont encore deux jeunes harkis, échappés de justesse à leurs tortionnaires, qui viennent rapporter les détails d'une autre exécution : celle-ci a eu lieu le 23 avril, dans le djebel Alouat. Sept anciens harkis et mokhazni, dont le vieux sergent Mazouzi, ont été suppliciés nus, éventrés à coups de baïonnette et mitraillés avant d'être brûlés. Un hélicoptère conduit, le lendemain, le sous-préfet de Géryville et des gens « venus d'Alger » pour constater la réalité des atrocités. Le 28 avril au soir, pourtant, un représentant du gouvernement dément formellement à la radio qu'il y ait eu des règlements de comptes dans le Sud; le 22 mai, J.-F. Chauvel rapporte, dans les colonnes du *Figaro*, cette sinistre tuerie. Il est vrai que ce journal fera précéder son article d'une chronique bénéficiant d'un très large titre : « Comment l'O.A.S. tente d'installer des harkis en métropole. »

Un soir de juin, enfin, un convoi de deux cents personnes quitte le poste d'Aïn-el-Orak. Ce sont des harkis, des mokhazni, et leurs familles. Ils prennent la route d'Oran. Le camp du Larzac vient d'être ouvert pour accueillir ces Berbères du Sud, pasteurs sahariens!

Quant au lieutenant Meyer et au sous-lieutenant Bernard, ils restent à Géryville jusqu'au 10 juillet, regroupant tous ceux qui viennent demander la protection de l'armée; ils gagnent ensuite Oran, des blindés du 23e spahis leur ouvrent la route... Le pitoyable retour en France commence!

Nombreux seront les harkis de Bou-Alam que l'on pourra dès lors rencontrer, d'aventure, au cœur de la France, au détour d'un chemin de Lozère... H

Philippe ALAIN

refleurir de plus belle...

et deux à trois tonnes d'autre matériel militaire divers.

7 148 appartements avaient été visités et 3 309 personnes appréhendées.

L'affaire de Bab-el-Oued fut un coup très rude pour l'O.A.S., si l'on veut constater qu'elle a été déclenchée par elle, sans que l'autorité y fût pour rien.

Ce qui a le plus frappé la population, ce qui en a fait basculer une partie et pouvait la faire basculer dans son ensemble, c'est que, malgré la tristesse des événements, les Français ont compris que Bab-el-Oued marquait un virage qui montrait que la France resterait la plus forte en appliquant simplement la loi et qu'il était superflu de la mettre dans l'obligation de le prouver. Un autre élément échappait aussi à de moins en moins de monde, c'est que, quelle que fût la période considérée depuis janvier, le nombre des victimes des attentats O.A.S. augmentait dans la mesure où l'organisation perdait son crédit et ne s'affirmait plus que par la terreur.



Gaildraud

▲ On fleurit les lieux du drame, mais le cœur n'y est plus. L'affaire de Bab-el-Oued, la fusillade de la rue d'Isly, ont brisé les dernières velléités de résistance chez les Européens. A l'ambiance passionnée des derniers mois a fait place une...

◄ ... infinie tristesse. Le calme de la mort règne sur la ville. Et pour les pieds-noirs commence déjà l'exode. Ils fuient cette Algérie tant aimée où ils n'ont plus leur place. C'est la fin des illusions. La grande aventure de l'O.A.S. est terminée pour eux.

Après la journée du 26 mars, il fallait s'attendre à des manifestations de piété sur les lieux mêmes où avaient eu lieu les incidents.

Dès le 28 ou le 29, les obsèques passées, des fleurs furent déposées sur la place de la Poste. D'un commun accord, il fut décidé de laisser faire, car nous estimions qu'il était inopportun de réagir, et puis l'actualité était plus préoccupante.

Au bout de quelques jours, les premières fleurs répandues fanées et enlevées, des gerbes apparurent sur la façade du Crédit Foncier, tout au bout de la rue d'Isly, du côté de la place de la Poste. Nous pensions, que peu à peu, le temps passant, les faits devenant moins récents, ces fleurs disparaîtraient comme elles étaient venues.

Un problème sans grandeur

Nous savions bien que le culte du souvenir n'a pas de rapport avec le maintien de l'ordre et nous ne sentions pas la nécessité d'intervenir dans un domaine où la magie des sentiments dépasse la force des hommes. Or les attentats O.A.S. redoublaient de violence et l'on s'étonna de l'extérieur de voir que nous tolérions ce que certains considéraient comme une provocation, si bien que des ordres impératifs arrivèrent, de divers côtés, de faire enlever ces fleurs. Nous essayâmes bien d'expliquer que tout cela n'avait pas beaucoup d'importance, mais les « questions » se faisaient insistantes, les militaires étaient saisis par leurs supérieurs, et il fallut en arriver à faire une « opération ».

La façade du Crédit Foncier se mit à refleurir de plus belle d' « opération » en « opération », alors que nous avions bien d'autres soucis et qu'il était de plus en plus difficile de désigner ceux qui devaient agir. Ce problème, sans grandeur, est resté posé jusqu'à la fin du mois de mai. Il faut dire que personne ne sentait la nécessité d'une action de ce genre et je me rappelle cette conversation que le préfet eut, courant mai, avec un commandant de C.R.S. venu demander son avis, comme s'il vérifiait les ordres qu'il recevait...

Le préfet lui répondit qu'il n'avait pas l'habitude de désavouer ceux qui parlaient en son nom. Alors le commandant se mit au garde-à-vous pour dire :

— Je sais. Excusez-moi. J'espérais que ▶

vous reviendriez sur la décision. Nous allons exécuter !...

Et, regardant son interlocuteur droit dans les yeux, il ajouta :

— Je n'ai jamais rien fait de si bête.

Je crois même qu'il employa un mot plus court.

Au début d'avril, le coup d'arrêt avait été donné et la détermination du pouvoir s'était traduite dans la population par un accablement, un silence, une résignation, qui pouvaient laisser espérer une évolution lente vers la paix attendue par tous.

L'O.A.S. s'obstinait et pendant plus de deux mois elle allait encore s'enfermer dans son autosuggestion solitaire et sans issue, n'appliquant désormais ses mots d'ordre, dans son sein comme à l'extérieur, que par la terreur.

Dans les bras de Hitler

Il semble qu'il soit important de remarquer qu'au milieu de cet enfer qu'était devenu Alger, on pouvait non seulement tenter de sauvegarder certains réflexes de civilisé, mais encore trouver des volontaires pour les défendre. La grande nouveauté, pour beaucoup d'entre nous, de cette guerre absurde, c'est que nous pouvions observer l'enchaînement du totalitarisme, que nous avions vu de l'extérieur en d'autres temps.

En Allemagne, le cheminement de la social-démocratie vers le nazisme, que l'on a, à l'époque, voulu nier, s'est pourtant produit tout doucement et ce sont bien des sociaux-démocrates indiscutables qui, en octobre 1932, ont jeté leurs enfants dans les bras de Hitler. Son parti est sorti peu à peu du droit commun en imposant ses analyses par la force des slogans, par les inscriptions, puis par les attentats; il s'est libéré de l'État pour prendre sa place et devenir lui-même l'État.

C'était aussi simple que cela et il y avait de quoi être inquiet en voyant ce processus démarrer sous nos yeux, avec l'alibi idéal qu'était le terrorisme F.L.N. Ou bien on n'admettait pas les méthodes de l'O.A.S., et l'on pouvait faire figure de défenseur du terrorisme F.L.N., ou bien on les admettait, et l'on entrait tout de suite dans le jeu totalitaire.

Nous avions naturellement choisi l'application de la loi, et comme nous savions bien, et par expérience, que l'application rigide, dans les idées d'abord, puis dans les faits, de la règle du jeu de la France était le seul moyen de « maintenir », nous nous attachions à l'ensemble comme au détail, car la moindre brèche dans notre dispositif pouvait ouvrir la voie aux pires incertitudes. On pouvait comprendre, et même admettre, les opinions des uns et des autres, mais il était impossible de souscrire à l'attitude des deux partis qui voulaient imposer leurs idées par la violence. Jusqu'aux accords d'Évian, il y avait une espèce d'équilibre entre les thèses du F.L.N et de l'O.A.S., mais à partir du 19 mars, il fallut bien constater que l'O.A.S. se mettait au ban de la nation en refusant lesdits accords.

Le jeu de la démocratie est, certes, difficile.

Les partisans forcenés de l'Algérie française n'auraient admis le verdict de la France que s'il avait correspondu à leurs désirs. Rester discipliné quand on est majoritaire et refuser toute discipline quand on ne l'est pas, c'est exactement le fondement du fascisme dont la doctrine de base consiste à imposer des idées par la force.

Nous pensions que chaque Français, où qu'il fût et quoi qu'il pensât, avait toujours droit à la protection de son pays, même s'il en contestait les institutions, pourvu qu'il se conformât à ses lois.

En Algérie, pendant le premier semestre de 1962, alors qu'une population terrorisée et désaxée ne s'embarrassait pas de droit public ni de procédure, on peut dire que le pouvoir s'est toujours exercé selon les principes du droit français. La difficulté venait de ce que les Français d'Algérie avaient de leurs droits une notion erronée, certes, quoique légitime puisqu'on ne s'était jamais sérieusement employé à les détromper avant de Gaulle.

En outre, le fait qu'ils eussent longtemps souffert des excès du F.L.N. les avait peu à peu enfermés dans une certaine logique d'autodéfense largement admise par la France, qui avait, en fait, entrepris « leur » lutte en combattant la rébellion.

Enfin, ils ne pouvaient pas, ou ne voulaient pas, s'interroger sur des idées, des méthodes et des moyens dont des responsables militaires ou civils, naguère nommés par la France, faisaient, dans la subversion, largement usage, sans se soucier de leur fondement politique, pas plus que de leur justification morale ou de leur légitimité.

On dit, aujourd'hui, que c'était une gigantesque absurdité. Outre que l'Histoire foisonne d'absurdités qui sont devenues réalités, il suffit de se replonger dans le climat de 1962 pour revivre cette hystérie collective rendant impossible toute discussion, de se remémorer l'ambiance passionnelle dans laquelle baignait toute la crise, annihilant toute volonté de réflexion lucide et portant à nier les plus élémentaires évidences, pour admettre qu'une révision brutale du statut de leur pays fût inconcevable pour beaucoup de Français d'Algérie.

La tristesse de tout cela c'est que les





P. Habans/Paris-Match

Les Européens s'en vont. Ils ne croient plus à rien ni en personne. Une seule chose importe maintenant : partir, n'importe où. Pour les marchands de valises, c'est l'âge d'or. Celui-ci en vend dans la rue à la sauvette. Et tandis que les pieds-noirs fuient, les musulmans des regroupements regagnent leurs douars avec leurs bêtes.



Gamma/R.A.



Gamma/R.A.

habitants français, trompés par des slogans et par des apparences, n'aient pas pu imaginer que la situation évoluât autrement que selon leurs vœux et qu'ils en soient arrivés à cette extrémité désespérée imposée par la terreur qui faisait dire aux plus acharnés : « Plutôt la mort qu'une Algérie autrement que la nôtre! »

Condamné à mort

Ainsi, la doctrine de la terre brûlée et cette folie de destruction qui atteignit son paroxysme en mars, avril et mai; cette idée ancrée dans beaucoup d'esprits et bravement soutenue par des personnes très « convenables » que si chaque Français tuait dix Algériens, il n'y aurait plus de problème et la recrudescence des attentats O.A.S. au moment, précisément, où le F.L.N. arrêtait son activité terroriste, restaient dans l'attristante logique de l'insurrection.

Quelques signes permirent malgré tout, dès la fin du mois de mars, d'espérer que la raison l'emporterait un jour.

D'abord, le lent cheminement de l'opinion française accablée, qui commençait à se rendre compte que le pouvoir ne céderait pas, se poursuivait en secret d'autant plus intensément que le terrorisme devenait plus aberrant. On faisait de plus en plus « semblant » pour sauver sa vie, mais on espérait qu'un accord se ferait un jour avec quelqu'un, pour que tout cela cessât. Et cet accord a fini par se faire, en juin, avec le F.L.N., avec trois mois de retard.

Le décret donnant la composition de l'exécutif provisoire fut publié le 7 avril et, dès la fin du mois de mars, alors que Gardes essayait de se maintenir dans le maquis de l'Ouarsenis, le nouvel organisme issu des accords d'Évian s'était installé à Rocher-Noir à côté du haut-commissaire.

Quant au maquis de l'Ouarsenis, il était dispersé en quelques jours et, le 7 avril 1962, il n'en était déjà plus question.

Enfin, les grands noms de l'O.A.S. disparaissaient tour à tour. Jouhaud, arrêté le 25 mars à Oran, était condamné à mort le 12 avril; Degueldre, chef des commandos O.A.S. dits « Delta », était arrêté le 7 avril; enfin, le général Salan était arrêté le 20 et transféré en métropole.

Le 8 avril 1962, le référendum en métropole avait ratifié les accords d'Évian avec plus de 90 % des suffrages exprimés.

L'arrestation de Salan portait un coup très rude au moral des organisateurs de la subversion, mais ils ne voulaient pas l'admettre, pas plus qu'ils n'admettaient que l'arrestation de Jouhaud, à Oran, avait désorganisé la lutte dans l'ouest de l'Algérie. Plus l'effondrement était proche et moins l'organisation en acceptait l'idée. Les départs vers la France, qui augmentaient tous les jours, faisaient paradoxalement gagner à l'O.A.S. en virulence ce qu'elle perdait en force et en possibilités de recrutement.

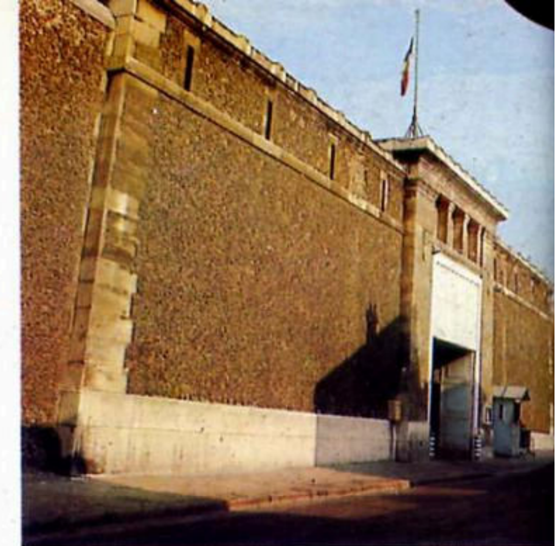
Et les Français en quittant, à partir du début d'avril 1962, ce pays qu'ils aimaient, fuyaient le terrorisme sans issue auquel ils avaient pu adhérer naguère. L'O.A.S. leur était devenue peu à peu étrangère, aussi bien par ses excès que par l'origine même des derniers irréductibles venus de métropole qui l'animaient. Pour eux, le rêve finissait dans l'incohérence et souvent dans le désespoir pour les plus démunis — les plus nombreux.

Car on ne peut pas oublier que les véritables pieds-noirs, ceux qui n'avaient aucun intérêt en France ou ailleurs, ceux pour qui l'Algérie était la seule raison de vivre, se sont à ce moment-là crus perdus et abandonnés au milieu d'un tourbillon démentiel d'où l'égoïsme était loin d'être absent...

Si la France était là, c'était d'abord et avant tout pour eux. 

Vitalis CROS

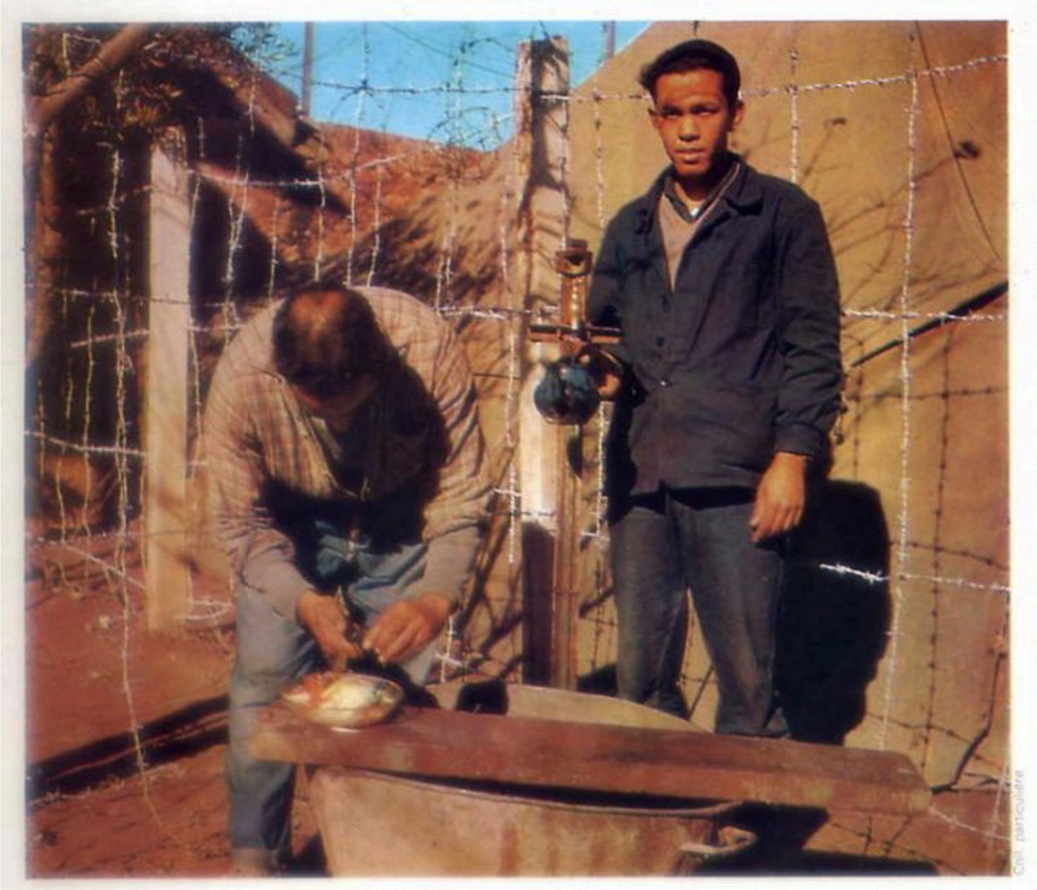
DES PRISONS ET DES CAMPS


Tallandier

L'HISTOIRE de la détention des Algériens dans les prisons et les camps de métropole et d'Algérie a représenté un élément très important de la guerre. Elle est demeurée pourtant une des plus inconnues. Du temps de la guerre, l'opinion publique apprenait les arrestations d'Algériens et pouvait suivre leurs procès dans la presse, mais, de même que pour l'« univers carcéral » habituel, elle ignorait tout de « l'Algérie en prison »; c'est à peine si quelques échos de grèves de la faim filtraient à travers les murs.

Dans les deux premières années de la guerre, s'il y eut, certes, des arrestations, elles furent relativement peu nombreuses et, en tout cas, insuffisantes pour qu'elles pussent constituer une force à l'intérieur des lieux de détention. Déjà, cependant, les Algériens incarcérés avaient demandé à être regroupés et qu'il fût tenu compte de leurs particularismes religieux; ils obtinrent assez facilement satisfaction sur ces deux points. Pour le reste, c'était simple : l'état de guerre n'étant pas juridiquement reconnu, les chefs d'inculpation ressortissant au code de procédure pénale de droit commun soumettaient par conséquent les prisonniers algériens au régime pénitentiaire correspondant.

Pour ce qui est des camps de regroupement et de détention, la législation étant vague et arbitraire, les conditions de vie des « regroupés » étaient laissées à l'appréciation des autorités civiles et militaires locales.



Ci-dessous : le camp d'internement de Paul-Cazelles, en Algérie. Un camp « dur ». Tout autour, à une distance de 100 mètres, ont été installés des miradors armés d'une mitrailleuse. *Ci-dessus :* scène de la vie quotidienne.



Les « mous »

En janvier 1957, les prisons et les camps étaient déjà passablement encombrés, mais ils furent surpeuplés au mois de juin.

L'administration pénitentiaire réalisa bien vite que ce surpeuplement n'allait pas que lui poser des problèmes d'intendance. Elle classait les militants du F.L.N. en trois catégories afin de les séparer : 1) les récupérables; 2) les « mous »; 3) les irrécupérables.

On espérait ainsi casser l'organisation F.L.N. naissante dans les camps et les prisons.

Mais étudions le processus qui devait provoquer l'ampleur de la répression. Au début de l'insurrection armée, c'est une poignée d'hommes qui était concernée et une couche limitée de la population. Au fil des mois et des années, le F.L.N. s'étant implanté un peu partout en Algérie et même en France, la question de concurrence avec les troupes M.N.A. de Messali Hadj réglée, la lutte elle-même et le soutien de gré ou de force d'une grande partie de la population se développèrent en qualité et en nombre. Et alors qu'au début de la répression les Algériens arrêtés tentaient pour la plupart de minimiser leur action (soit par faiblesse, soit pour mieux servir les intérêts de leur combat), dès après le « congrès de la Soummam » (août-septembre 1956) on vit la quasi-totalité des membres du F.L.N. arrêtés revendiquer leur qualité de nationalistes

des écoliers en prison

purent visiter quelques camps. Dans son rapport, la commission internationale contre le régime concentrationnaire parle ainsi du camp de Paul-Cazelles : « Ce centre a été construit au milieu d'une plaine brûlante. Les internés logent sous des tentes où il faisait, à l'époque de la visite de la délégation, une chaleur étouffante. Les mouches et les scorpions y pullulent. » La commission notait aussi que, dans ce camp, les détenus ne disposaient que d'une tente pour trente. Ce qui leur laissait un espace de 60 cm pour dormir. Et que les conditions de nourriture et d'hygiène étaient « alarmantes ». Enfin, la commission précisait que de très nombreux prisonniers se plaignaient de sévices quotidiens, mais ajoutait que les autorités qui avaient la responsabilité du camp affirmaient que ces plaintes résultaient d'ordres impératifs du F.L.N. pour attirer l'attention et discréditer l'armée française.

Un accord curieux

On multiplia les camps au début de 1959. Les prisons restèrent réservées à ceux qui étaient convaincus d'avoir accompli un « délit », mais l'internement administratif permettait d'interner n'importe quel « suspect » ainsi que les condamnés ayant purgé leur peine. Ceux-ci passaient directement de la prison au camp. A l'instar de l'Algérie, on créa en France deux camps, à Saint-Maurice-l'Ardois (Gard) et au Larzac (Aveyron); à propos de ce dernier, le pasteur Beaumont, qui avait pu le visiter, écrivit : « Les baraquements sont pratiquement inchauffables, les routes sont coupées plusieurs mois par la neige, le camp militaire qui s'y trouvait, il y a encore peu de temps, fermait l'hiver pour rouvrir au printemps [...]. Les hommes sont condamnés à l'oisiveté dans des conditions de vie très difficiles et trop souvent considérés par leurs gardiens comme un troupeau. »

Ces camps ne dépendaient pas du ministère de la Justice, mais de l'Intérieur, qui les contrôlait et les administrait.

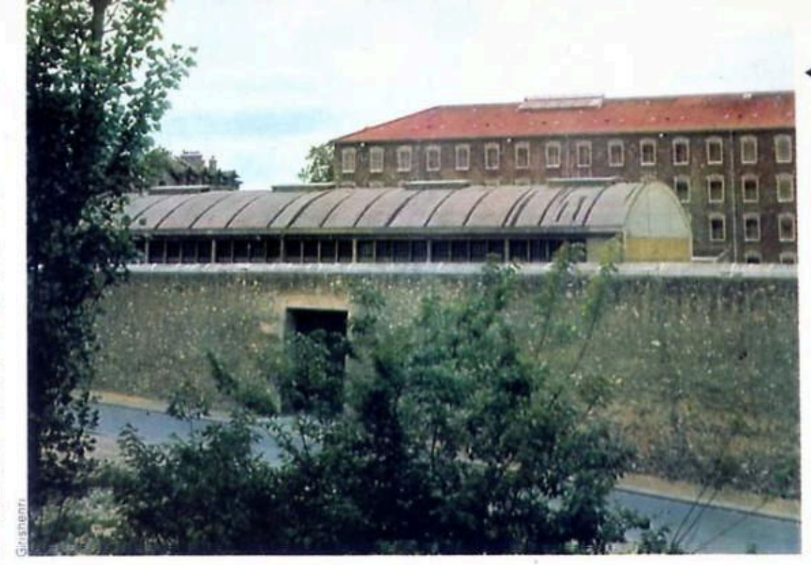
Quant aux « internés administratifs », leurs moyens de recours étaient très limités. Une commission de vérification, composée de deux juges et de deux hauts fonctionnaires, pouvait seulement intervenir auprès du ministère de l'Intérieur qui disposait d'un mois pour l'aviser de chaque internement et donner son avis. L'interné n'étant pas inculpé, les avocats se trouvaient désarmés, le dossier de police à la base de l'internement demeurant secret.

Le régime politique fut finalement accordé aux prisonniers F.L.N. Semi-politique plutôt. En effet, l'administration pénitentiaire fit valoir — à juste titre — qu'elle se trouvait dans l'impossibilité matérielle d'accorder à une telle masse de prisonniers le régime politique intégral. C'est finalement un accord curieux qui fut passé entre les délégués des prisonniers F.L.N. et le ministère de la Justice. Ce dernier accorda la plupart des avantages réclamés, mais en contrepartie, exigea que le F.L.N. veillât SEUL à la discipline minimum et l'organisât! Les gardiens ne devaient accomplir que des tâches indispensables (ouverture et fermeture des portes, appels, etc.). Les Algériens s'empressèrent d'accepter et obtinrent les droits suivants : exercice du culte musulman dans une cellule ménagée à cet effet, cuisine préparée par des cuisiniers des divisions F.L.N., horaires et coutumes découlant de l'observation du ramadan, constitution d'un comité d'accueil affectant les cellules aux arrivants, livres et journaux sans restriction, port de costumes civils et non de tenues pénales, chant de l'hymne national algérien tous les matins, cellules ouvertes dans la journée, transformation de certaines cellules en salles de classes (1), appel à des professeurs d l'extérieur, entreposage de vivres (con serves) et de matériel scolaire.

Tant que ces avantages furent respectés l'ordre régna dans les prisons de France Comme ils s'y étaient engagés, les Algé riens créèrent une « commission de jus tice » qui se réunissait une fois par semain pour trancher d'éventuels différends entr prisonniers ou même pour punir ceux qu avaient insulté un gardien ou refus d'obtempérer à un ordre qu'il avait encor le droit de lui donner. Les sanctions étaien sévères, parfois très dures! Les gardien étaient à tout le moins surpris lorsqu'u responsable de la détention lui demanda de bien vouloir enfermer tel ou tel déten dans une cellule d'isolement pour trent quarante ou cinquante jours...

Une « commission d'hygiène » veilla à la propreté des militants, de leurs vête ments et de leurs cellules. Mais parmi l avantages que les prisonniers avaien

(1) Où étaient dispensés des cours allant de l'alphabé sation au baccalauréat.

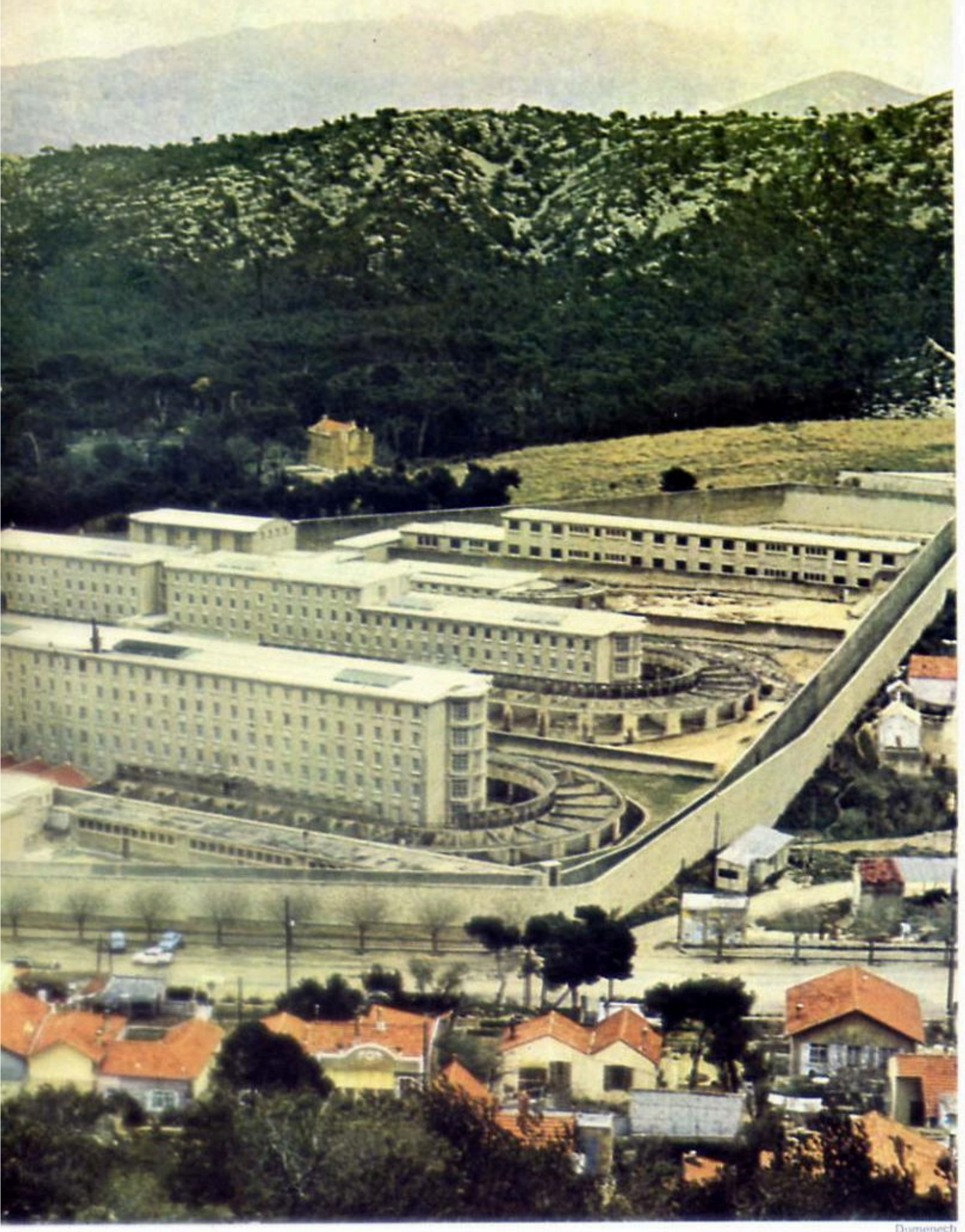


◄ La prison de Fresnes où se trouvent incarcérés un grand nombre de détenus algériens. Dans les prisons était internée la fine fleur de l'activisme F.L.N. ; les autres étaient envoyés dans les camps d'interneme

Les Baumet Marseille. Ici, co dans les a prisons de F les revendica des Algérie été satisf L'appui apporté gauche et une ce presse n'e étranger mesures de f



◄ La Roquette, priso de femmes. Là se trouvent quelques poseuses de bomb du F.L.N. et aussi de simples militantes pour qui la révolution signifie égalemen la promotion des femmes dans une Algérie nouvelle.


Domenech

en septembre 1961 à la prison d'Oran par un magistrat comporte ces indications : « La maison d'arrêt d'Oran compte présentement 2 310 détenus pour une capacité théorique maximum de 1 100 personnes [...]. Les dortoirs sont sales, les détenus couchant sur des nattes pourries à même le sol mal lavé, ou simplement sur des couvertures usagées et trouées, à raison d'un minimum de 170 personnes par dortoir. L'inconvénient de ce surpeuplement se traduit par la nécessité de faire dormir des êtres humains non seulement les uns jouxtant les autres tout le long des murs, mais encore sur deux rangées au milieu d'une pièce mal aérée [...]. « Lavabos » est un terme noble pour désigner d'infâmes auges à cochons. Inutile d'ajouter que la médecine pratiquée dans cet établissement, devant cette marée humaine, est strictement symbolique et inefficace, ce dont tout le monde a conscience. »

Un château-prison

Même en France, la plupart des avantages qui avaient été accordés furent remis en question en 1961. Les directeurs de prison avisèrent les détenus qu' « il ne fallait pas confondre tolérance et règlement ». Prétextant que quelques évasions s'étaient produites dans certaines prisons, de nouvelles consignes furent données par le nouveau ministre de la Justice, Bernard Chenot. Entre autres, il était décidé que les portes des cellules seraient constamment fermées. On imagine aisément qu'une telle mesure en remettait d'autres en cause et changea totalement la vie des prisonniers. Alors, tous les détenus algériens en France se mobilisèrent, soutenus par Boudiaf, Ben Bella, Aït Ahmed, Khider, Bitat et Lacheraf, qui entamèrent eux aussi une grève de la faim illimitée dans leur château-prison.

Comme dans le même temps les négociations secrètes entre le gouvernement français et le F.L.N. allaient bon train, comme on s'apprêtait à faire la paix, à ouvrir les prisons et les camps, il y avait quelque chose de paradoxal dans ce dernier conflit des prisons. Aussi fut-il réglé à l'avantage des prisonniers.

Une autre alerte d'importance allait encore inquiéter les Algériens internés : le 2 mars 1962, des commandos de l'O.A.S. pénètrent dans la prison d'Alger, puis dans celle d'Oran où ils abattirent des prisonniers pour finir par tuer M[e] Garrigues dans son cabinet à Alger. Mourir pour mourir, à l'aube de la paix, les comités de détention F.L.N. étaient décidés à vendre cher leur peau. Ils parvinrent à faire entrer des armes dans les camps et les prisons!

Mais le 18 mars 1962, ce fut la paix. Ceux du F.L.N. sortirent de prison. Et ceux de l'O.A.S. y entrèrent.

obtenus il n'y avait pas que ceux qui amélioraient leur sort matériel; le F.L.N. en prison entendait continuer son combat politique. Son « service de l'information » rédigeait et diffusait dans chaque cellule un bulletin intérieur (généralement trois fois par semaine). Certains étaient d'ordre organique, d'autres traitaient l'actualité politique de la semaine.

Des nattes pourries

Les conférences et débats portaient sur des sujets concernant l'Algérie future, possibilité et coût d'implantation d'industrie (amortissement, main-d'œuvre utilisée, formation professionnelle accélérée, problèmes de rentabilité du pétrole et du gaz du Sahara). Seuls, les conférenciers de « Pax Christi » étaient autorisés par l'administration à venir faire des conférences aux détenus F.L.N. De plus, chaque jeudi, un libre débat avait lieu dans chaque cour de promenade.

Il arrivait aussi que tel ou tel comité de détention F.L.N. adressât un mémorandum ou une lettre de protestation au général de Gaulle. Il ne s'agissait pas de revendications particulières des prisonniers mais de textes politiques comme, par exemple, celui qu'adressa, le 25 avril 1960, le comité de détention de la prison des Baumettes (Marseille) au président de la République : « Nous, détenus politiques F.L.N. de la maison d'arrêt des Baumettes, nous élevons contre votre décision et celle de votre gouvernement de procéder à des « élections cantonales » en Algérie et décidons, pour manifester notre indignation, d'observer une journée de grève de la faim le 29 mai, date de ces élections. »

Jamais les prisons d'Algérie ne fonctionnèrent comme celles de France. Les prisonniers bénéficiaient bien ici ou là de quelques privilèges, mais la vétusté et le surpeuplement ajoutés à une opposition incontestable des directeurs de prison empêchaient l'application du « régime A ».

Le compte rendu d'une mission effectuée

François RIVES

G. Géry/Paris-Match



Coll. particulière

Ci-dessus et à gauche : **la prison de la Santé, à Paris, où les détenus algériens, à l'été de 1959, déclenchèrent une grève de la faim afin d'obtenir du gouvernement français le régime des prisonniers politiques.** ***Ci-contre à gauche :*** **la promenade de trois détenus dans la cour de la Santé.** ***Ci-contre à droite :*** **au camp d'internement de Mauzac, en Dordogne, reconstitution de l'évasion, réussie, d'un militant du F.L.N.**



J.-C. Sauer/Paris-Match

et de militants. Devant les tribunaux et dans les prisons, ils plaidèrent « coupables » et revendiquèrent le régime de prisonniers politiques.

Après la création du gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.) en septembre 1958, les Algériens arrêtés dénièrent à la France le droit de les juger et réclamèrent l'application des conventions internationales. S'ils échouèrent, évidemment, devant les tribunaux, il n'en alla pas de même dans les camps et les prisons. C'est ainsi que dans les prisons de France et singulièrement à la Santé, à Fresnes, ainsi qu'à Marseille, à Metz, Saint-Martin-de-Ré, Valenciennes, Loos, Toulouse et Fontainebleau, le F.L.N. déclencha, durant l'été de 1959, une grève de la faim à l'issue de laquelle le gouvernement français reconnut aux militants du F.L.N. emprisonnés ce que leur refusaient les tribunaux, à savoir la qualité de détenus politiques. Avec un certain retard et des modalités d'application restreintes, les prisonniers d'Algérie se virent reconnaître le même statut, non sans avoir eux aussi jeûné à plusieurs reprises pour des périodes dépassant souvent un mois.

Cependant, il faut noter que les avantages consentis furent souvent remis en cause dans les prisons d'Algérie et presque jamais appliqués dans les camps. Les conflits les plus sévères eurent lieu dans les camps de M'Sila, Paul-Cazelles, Aïn-el-Amara et Berrouaghia. Là, les prisonniers n'en étaient pas à revendiquer des droits politiques mais seulement une meilleure nourriture et la fin des sévices. La première exigence des prisonniers concernait les condamnés à mort, pour qui ils réclamaient un meilleur traitement dans l'attente de l'exécution ou de la grâce. A ce sujet, relevons que les deux premières exécutions capitales eurent lieu à Alger (prison de Barberousse) le 19 juin 1956 et que, jusqu'au cessez-le-feu, on en dénombra 350.

Devant un certain nombre de promesses non tenues par la Chancellerie et une nouvelle vague de grèves de la faim déclenchées en Algérie et en France, plusieurs commissions internationales furent créées. Elles n'eurent pas accès aux prisons mais ▶

des écoliers en prison

purent visiter quelques camps. Dans son rapport, la commission internationale contre le régime concentrationnaire parle ainsi du camp de Paul-Cazelles : « Ce centre a été construit au milieu d'une plaine brûlante. Les internés logent sous des tentes où il faisait, à l'époque de la visite de la délégation, une chaleur étouffante. Les mouches et les scorpions y pullulent. » La commission notait aussi que, dans ce camp, les détenus ne disposaient que d'une tente pour trente. Ce qui leur laissait un espace de 60 cm pour dormir. Et que les conditions de nourriture et d'hygiène étaient « alarmantes ». Enfin, la commission précisait que de très nombreux prisonniers se plaignaient de sévices quotidiens, mais ajoutait que les autorités qui avaient la responsabilité du camp affirmaient que ces plaintes résultaient d'ordres impératifs du F.L.N. pour attirer l'attention et discréditer l'armée française.

Un accord curieux

On multiplia les camps au début de 1959. Les prisons restèrent réservées à ceux qui étaient convaincus d'avoir accompli un « délit », mais l'internement administratif permettait d'interner n'importe quel « suspect » ainsi que les condamnés ayant purgé leur peine. Ceux-ci passaient directement de la prison au camp. A l'instar de l'Algérie, on créa en France deux camps, à Saint-Maurice-l'Ardois (Gard) et au Larzac (Aveyron); à propos de ce dernier, le pasteur Beaumont, qui avait pu le visiter, écrivit : « Les baraquements sont pratiquement inchauffables, les routes sont coupées plusieurs mois par la neige, le camp militaire qui s'y trouvait, il y a encore peu de temps, fermait l'hiver pour rouvrir au printemps [...]. Les hommes sont condamnés à l'oisiveté dans des conditions de vie très difficiles et trop souvent considérés par leurs gardiens comme un troupeau. »

Ces camps ne dépendaient pas du ministère de la Justice, mais de l'Intérieur, qui les contrôlait et les administrait.

Quant aux « internés administratifs », leurs moyens de recours étaient très limités. Une commission de vérification, composée de deux juges et de deux hauts fonctionnaires, pouvait seulement intervenir auprès du ministère de l'Intérieur qui disposait d'un mois pour l'aviser de chaque internement et donner son avis. L'interné n'étant pas inculpé, les avocats se trouvaient désarmés, le dossier de police à la base de l'internement demeurant secret.

Le régime politique fut finalement accordé aux prisonniers F.L.N. Semi-politique plutôt. En effet, l'administration pénitentiaire fit valoir — à juste titre — qu'elle se trouvait dans l'impossibilité matérielle d'accorder à une telle masse de prisonniers le régime politique intégral. C'est finalement un accord curieux qui fut passé entre les délégués des prisonniers F.L.N. et le ministère de la Justice. Ce dernier accorda la plupart des avantages réclamés, mais en contrepartie, exigea que le F.L.N. veillât SEUL à la discipline minimum et l'organisât! Les gardiens ne devaient accomplir que des tâches indispensables (ouverture et fermeture des portes, appels, etc.). Les Algériens s'empressèrent d'accepter et obtinrent les droits suivants : exercice du culte musulman dans une cellule ménagée à cet effet, cuisine préparée par des cuisiniers des divisions F.L.N., horaires et coutumes découlant de l'observation du ramadan, constitution d'un comité d'accueil affectant les cellules aux arrivants, livres et journaux sans restriction, port de costumes civils et non de tenues pénales, chant de l'hymne national algérien tous les matins, cellules ouvertes dans la journée, transformation de certaines cellules en salles de classes (1), appel à des professeurs de l'extérieur, entreposage de vivres (conserves) et de matériel scolaire.

Tant que ces avantages furent respectés, l'ordre régna dans les prisons de France. Comme ils s'y étaient engagés, les Algériens créèrent une « commission de justice » qui se réunissait une fois par semaine pour trancher d'éventuels différends entre prisonniers ou même pour punir ceux qui avaient insulté un gardien ou refusé d'obtempérer à un ordre qu'il avait encore le droit de lui donner. Les sanctions étaient sévères, parfois très dures! Les gardiens étaient à tout le moins surpris lorsqu'un responsable de la détention lui demandait de bien vouloir enfermer tel ou tel détenu dans une cellule d'isolement pour trente, quarante ou cinquante jours...

Une « commission d'hygiène » veillait à la propreté des militants, de leurs vêtements et de leurs cellules. Mais parmi les avantages que les prisonniers avaient

(1) Où étaient dispensés des cours allant de l'alphabétisation au baccalauréat.



Grshenr

◀ La prison de Fresnes, où se trouvent incarcérés un grand nombre de détenus algériens. Dans les prisons était internée la fine fleur de l'activisme F.L.N.; les autres étaient envoyés dans les camps d'internement.

Les Baumettes, à Marseille. Ici, comme dans les autres prisons de France, les revendications des Algériens ont été satisfaites. L'appui apporté par la gauche et une certaine presse n'est pas étranger à ces mesures de faveur.



Léxaud/Taillandier

◀ La Roquette, prison de femmes. Là se trouvent quelques poseuses de bombes du F.L.N. et aussi de simples militantes pour qui la révolution signifie également la promotion des femmes dans une Algérie nouvelle.

en septembre 1961 à la prison d'Oran par un magistrat comporte ces indications : « La maison d'arrêt d'Oran compte présentement 2 310 détenus pour une capacité théorique maximum de 1 100 personnes [...]. Les dortoirs sont sales, les détenus couchant sur des nattes pourries à même le sol mal lavé, ou simplement sur des couvertures usagées et trouées, à raison d'un minimum de 170 personnes par dortoir. L'inconvénient de ce surpeuplement se traduit par la nécessité de faire dormir des êtres humains non seulement les uns jouxtant les autres tout le long des murs, mais encore sur deux rangées au milieu d'une pièce mal aérée [...]. « Lavabos » est un terme noble pour désigner d'infâmes auges à cochons. Inutile d'ajouter que la médecine pratiquée dans cet établissement, devant cette marée humaine, est strictement symbolique et inefficace, ce dont tout le monde a conscience. »


Domenech

obtenus il n'y avait pas que ceux qui amélioraient leur sort matériel; le F.L.N. en prison entendait continuer son combat politique. Son « service de l'information » rédigeait et diffusait dans chaque cellule un bulletin intérieur (généralement trois fois par semaine). Certains étaient d'ordre organique, d'autres traitaient l'actualité politique de la semaine.

Des nattes pourries

Les conférences et débats portaient sur des sujets concernant l'Algérie future, possibilité et coût d'implantation d'industrie (amortissement, main-d'œuvre utilisée, formation professionnelle accélérée, problèmes de rentabilité du pétrole et du gaz du Sahara). Seuls, les conférenciers de « Pax Christi » étaient autorisés par l'administration à venir faire des conférences aux détenus F.L.N. De plus, chaque jeudi, un libre débat avait lieu dans chaque cour de promenade.

Il arrivait aussi que tel ou tel comité de détention F.L.N. adressât un mémorandum ou une lettre de protestation au général de Gaulle. Il ne s'agissait pas de revendications particulières des prisonniers mais de textes politiques comme, par exemple, celui qu'adressa, le 25 avril 1960, le comité de détention de la prison des Baumettes (Marseille) au président de la République : « Nous, détenus politiques F.L.N. de la maison d'arrêt des Baumettes, nous élevons contre votre décision et celle de votre gouvernement de procéder à des « élections cantonales » en Algérie et décidons, pour manifester notre indignation, d'observer une journée de grève de la faim le 29 mai, date de ces élections. »

Jamais les prisons d'Algérie ne fonctionnèrent comme celles de France. Les prisonniers bénéficiaient bien ici ou là de quelques privilèges, mais la vétusté et le surpeuplement ajoutés à une opposition incontestable des directeurs de prison empêchaient l'application du « régime A ».

Le compte rendu d'une mission effectuée

Un château-prison

Même en France, la plupart des avantages qui avaient été accordés furent remis en question en 1961. Les directeurs de prison avisèrent les détenus qu' « il ne fallait pas confondre tolérance et règlement ». Prétextant que quelques évasions s'étaient produites dans certaines prisons, de nouvelles consignes furent données par le nouveau ministre de la Justice, Bernard Chenot. Entre autres, il était décidé que les portes des cellules seraient constamment fermées. On imagine aisément qu'une telle mesure en remettait d'autres en cause et changea totalement la vie des prisonniers. Alors, tous les détenus algériens en France se mobilisèrent, soutenus par Boudiaf, Ben Bella, Aït Ahmed, Khider, Bitat et Lacheraf, qui entamèrent eux aussi une grève de la faim illimitée dans leur château-prison.

Comme dans le même temps les négociations secrètes entre le gouvernement français et le F.L.N. allaient bon train, comme on s'apprêtait à faire la paix, à ouvrir les prisons et les camps, il y avait quelque chose de paradoxal dans ce dernier conflit des prisons. Aussi fut-il réglé à l'avantage des prisonniers.

Une autre alerte d'importance allait encore inquiéter les Algériens internés : le 2 mars 1962, des commandos de l'O.A.S. pénètrent dans la prison d'Alger, puis dans celle d'Oran où ils abattirent des prisonniers pour finir par tuer Me Garrigues dans son cabinet à Alger. Mourir pour mourir, à l'aube de la paix, les comités de détention F.L.N. étaient décidés à vendre cher leur peau. Ils parvinrent à faire entrer des armes dans les camps et les prisons!

Mais le 18 mars 1962, ce fut la paix. Ceux du F.L.N. sortirent de prison. Et ceux de l'O.A.S. y entrèrent. H

François RIVES

ALGER : PRÉMICES DE L'I



Tesseyre/Paris-Match





Pottecher A. Lefebvre/Paris-Match



Les historiens chercheront sans doute à savoir pourquoi les accords d'Évian ont été si peu ou si mal appliqués. Parmi les causes multiples et contradictoires qui sont avancées on peut en rechercher de certaines dans les faits.

L'accord de cessez-le-feu du 18 mars 1962 et les déclarations gouvernementales du 19 mars relatives à l'Algérie parurent au *Journal officiel* du 20 mars 1962.

L'accord lui-même comprend onze articles prévoyant la fin des hostilités le 19 mars à midi, la fin du recours à la violence, la stabilisation des forces F.L.N., celle des forces françaises aux frontières, leur plan de stationnement pour éviter les contacts, la création, les attributions et la composition de la commission mixte de cessez-le-feu, son siège à Rocher-Noir, ses délégations dans les départements, le sort des prisonniers qui doivent être libérés dans les vingt jours avec le concours de la Croix-Rouge.

La déclaration générale se rapportant au référendum du 8 janvier 1961 comporte cinq chapitres.

Le premier concerne l'organisation des pouvoirs publics pendant la période transitoire et les garanties de l'autodétermination.

Le chapitre II a trait à l'indépendance et à la coopération. Il précise que l'Algérie exercera son indépendance à l'intérieur, se donnera librement ses propres institutions et souscrira à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le chapitre III traite du règlement des questions militaires.

Le chapitre IV du règlement des litiges par la conciliation et l'arbitrage ou par le recours à la Cour internationale de justice.

Le chapitre V, des conséquences de l'autodétermination.

La déclaration des garanties, qui fait suite à la déclaration générale, comprend trois parties :

1) la première concerne les dispositions générales et précise les conditions de la sécurité des personnes et de la liberté de circuler entre l'Algérie et la France;

2) la deuxième partie, la plus longue, traite d'abord de l'exercice des droits

A. Lefebvre/Paris-Match



civiques algériens. Elle traite ensuite de la protection des droits et libertés des citoyens algériens de statut civil de droit commun : ils auront les mêmes droits que les Algériens pendant trois ans, et leur participation aux affaires publiques est précisée. Cette partie du texte traite encore de la liberté de conscience et des cultes catholique, protestant et israélite, de la langue, de la radiodiffusion et de la télévision, de l'accès aux emplois, enfin de la liberté d'association et de la liberté syndicale. Viennent ensuite les paragraphes relatifs à l'Association de sauvegarde et à la Cour des garanties;

3) la troisième partie concerne les Français résidant en Algérie. C'est la convention d'établissement. Elle traite de l'égalité de traitement avec les nationaux en ce qui concerne la jouissance des droits civils en général, le libre accès aux professions, le bénéfice des lois sociales, le droit d'acquisition ou de cession des biens.

Suivent les garanties des droits de l'homme et quelques précisions de droit public sur le statut des Français résidant en qualité d'étrangers.

La déclaration de principe relative à la coopération économique et financière comprend quatre titres :

Le titre I concerne la contribution française au développement économique et social de l'Algérie;

Le titre II traite des échanges;

Le titre III définit les relations monétaires;

Enfin, le titre IV est relatif aux garanties des droits acquis et des engagements antérieurs.

Sur les lèvres de Ben Bella, le plus célèbre des neuf chefs historiques, symbole de l'Algérie captive, le sourire de la victoire. La voie de l'indépendance, tracée dans le Jura *(ci-dessous)*, quelques mois plus tôt, s'ouvrait devant lui...


Vautier


J. S. Bussac

Après les Rousses

La déclaration de principe sur la coopération pour la mise en valeur des richesses du sous-sol du Sahara comporte quatre titres concernant respectivement les hydrocarbures liquides et gazeux, les autres substances minérales, l'organisme technique de mise en valeur des richesses du sous-sol saharien et l'arbitrage.

La coopération culturelle fait l'objet d'une déclaration de principe particulière.

Suit la déclaration de principe relative à la coopération technique.

Enfin, la déclaration de principe relative au règlement des différends confirme la notion de règlement pacifique par la conciliation, l'arbitrage ou, à défaut d'accord, par le recours à la Cour internationale de justice.

Le même *Journal officiel* du 20 mars contient les décrets d'application.

Il a paru utile de rappeler, ici, succinctement, le contenu des accords parce que les textes ont été, à l'époque, méconnus, voire inconnus de la majorité des personnes résidant en Algérie.

Pour les musulmans, cela n'avait qu'une importance relative : ils savaient, dès ce moment, que la France et le G.P.R.A. s'étaient enfin mis d'accord pour faire cesser les hostilités et c'était, pour eux,

Ben Bella et ses compagnons de captivité sont libérés. Ils arrivent à Rabat, où Hassan II est venu les accueillir. Sur la route menant au palais, une foule s'est massée, qui agite des banderoles. La réception est très chaleureuse : petits fours et décorations.


Popperfoto

l'exécutif provisoire se met au travail...


AFP

le principal. La guerre commencée plus de sept ans auparavant, était théoriquement finie et leurs malheurs débouchaient sur quelque chose qui prenait le visage de l'autodétermination et de l'indépendance. Les détails leur importaient assez peu.

Mais ce qu'il faut tout de suite remarquer, c'est que le phénomène était comparable chez les Européens.

Dès le 19 mars, le général Salan déclarait, dans une émission clandestine, abondamment diffusée par tracts, que l'O.A.S. refusait les accords.

Or personne n'avait encore connaissance des dispositions péniblement élaborées puisqu'elles ont paru dans le *Journal officiel* du 20 et que, comme cela a déjà été indiqué, les documents d'information ou de propagande rédigés après les Rousses (comme la brochure *L'Algérie à l'heure de la paix*) ne furent diffusés qu'après le 19 mars.

Les Français d'Algérie ne connaissaient donc des accords que quelques bribes orientées, qui avaient filtré çà et là, mais personne encore, dans le public comme à l'O.A.S., n'avait la possibilité de porter un jugement motivé sur leur contenu réel.

Notamment, personne n'avait pu dire de façon claire, et pour cause, aux citoyens français résidant en Algérie comment leur situation était réglée, car même ce qu'en avait dit la presse ne les atteignait pas.

Les massacres

Seulement, la « résidence habituelle et régulière exigée au jour de l'autodétermination » était déjà mise en question dès le 19 mars par le refus brutal de l'O.A.S., par le terrorisme accentué et par l'exode.

Rien ne prouve que si l'O.A.S. avait accepté les accords et arrêté les massacres, comme a fait le F.L.N., la situation n'aurait pas été complètement transformée par le maintien en Algérie de 500 000 à 600 000 Européens au total et de 200 000 dans chacune des villes d'Alger et d'Oran, la paix revenue.

Pour l'O.A.S., les accords « n'existaient pas » en mars, et quand elle a traité avec le F.L.N., en juin, il était trop tard, parce qu'elle avait, dans l'intervalle, véritablement chassé les Européens d'Algérie, qu'ils avaient quittée dans le découragement, la lassitude et la terreur, sans espoir de retour.

Beaucoup découvraient en s'en allant que la vie n'était pas possible en Algérie sans les Algériens et ils étaient aussi malheureux que les musulmans qu'ils laissaient dans le pays, parce qu'un déséquilibre économique et social grave naissait de cet arrachement.

Au cheminement du désordre faisait place celui de la dégradation de l'économie et les Européens qui ont voulu « tenir » malgré tout en ont fait la rude expérience.

Toutes les clauses de la déclaration générale et de la déclaration des garanties concernant les biens comme les personnes étaient devenues de plus en plus théoriques, au fil des jours, sur le plan du droit, si bien que, dès la fin du mois de mai, l'attitude intransigeante de l'O.A.S. avait mis les Français d'Algérie en dehors de la situation contractuelle où les plaçaient les accords, simplement parce que ces derniers avaient été rédigés en considération d'une situation démographique, économique et sociale que le départ des Français a complètement transformée.

La souplesse des conventions internationales n'est pas telle qu'elles puissent s'appliquer dans un contexte bouleversé par rapport à celui qui existait quand elles ont été faites.

Si la situation change, il ne faut pas s'étonner que l'application des accords s'en trouve affectée. C'est, semble-t-il, ce qui est arrivé et, parvenus en France, après avoir fui le désordre et la terreur, les Européens n'ont eu d'autre ressource que de se retourner vers l'État pour lui demander une juste indemnisation n'ayant que de lointains rapports avec les accords d'Évian : ainsi, la France s'est engagée dans la voie de l'indemnisation unilatérale dont la légitimité ne saurait être mise en question.

Dès le 19 mars, Ben Bella fut libéré. Il arriva à Rabat le 21, peu après Ben Khedda. Le G.P.R.A. put se réunir le 22 au grand complet, et examiner le texte des accords qu'avait apporté le signataire, Krim Belkacem. Cette réunion qui fut peu ou pas signalée par la presse d'Alger, qui s'occupait de bien d'autres choses, était considérée par le F.L.N. comme de première importance au point qu'un délégué de la zone autonome s'étonna auprès des censeurs de l'indifférence des journaux : c'était le 23 mars, jour initial du défi du général Salan, première journée insurrectionnelle à Bab-el-Oued...

Le G.P.R.A. s'installe

Le G.P.R.A. s'installa ensuite à Tunis et y resta jusqu'au 3 juillet, date à laquelle il fit son entrée dans Alger et siégea à la préfecture.

La période allant du 19 mars au 10 avril vit, outre la libération des grands leaders détenus en France, celle des prisonniers politiques en Algérie.

Les commissions *ad hoc*, civilo-militaires, créées par les accords, siégèrent sans désemparer pendant cette période et les prisons se vidèrent à une allure record.

La libération des détenus politiques fut, quoi qu'il en soit, un soulagement pour tout le monde, car les prisons débordaient et contenaient souvent deux fois plus de détenus qu'elles ne devaient en recevoir : si ce n'était pas réellement l'enfer, c'était loin d'être le paradis...

Les autres membres du F.L.N., ceux des maquis, ceux de France, ceux de Tunis et de Rabat, revenaient aussi tout doucement, avec d'infinies précautions souvent, à une vie réorganisée mais dangereuse en Algérie. La force locale, les corps de police à constituer, les attiraient lentement.

L'exécutif provisoire, dont la composition parut au *Journal officiel* du 7 avril, devait se réunir pour la première fois le

A Rocher-Noir, l'exécutif provisoire s'installe. A la gauche de Christian Fouchet, on reconnaît Abderrahmane Farès, Bernard Tricot, Roger Roth. A sa droite, Jean Mannoni, A. Chentouf. A l'extrême droite, Charles Koenig. Les séances de travail ne sont guère animées. Pourtant, tous ont à cœur de mettre un terme à la situation dramatique de l'Algérie. L'équipe Fouchet et l'exécutif provisoire travailleront la main dans la main. Mais rien ne pourra empêcher la dégradation totale de la situation : l'exode des pieds-noirs, un terrorisme O.A.S. sauvage et les règlements de comptes sanglants du F.L.N.



M. Riboud/Magnum



Y. G. Bergès

même jour. C'était une première prise de contact et d'installation.

Sa composition était la suivante :

Président : Abderrahmane Farès,

Vice-président : Roger Roth,

Délégué aux affaires générales : Chouki Mostefai,

Délégué aux affaires économiques : Belaïd Abdessalam,

Délégué à l'agriculture : M'hamed Cheikh,

Délégué aux affaires financières : Jean Mannoni,

Délégué aux affaires administratives : Abderrazak Chentouf,

Délégué à l'ordre public : Abdelkader El-Hassar,

Délégué aux affaires sociales : Hamidou Boumediene,

Délégué aux travaux publics : Charles Koenig,

Délégué aux affaires culturelles : Hadj Brahim Bayou,

Délégué aux postes : Mohamed Benteftifa.

D'autre part, le 10 avril, le *Journal officiel* publia le texte des décrets portant organisation du haut-commissariat de la République en Algérie et de l'exécutif provisoire. Le premier décret précisait l'organisation du cabinet du secrétariat général, des services et fixait, dans son article 3, les organismes placés sous l'autorité immédiate du haut-commissaire.

Quant à l'exécutif provisoire, il devait exercer les attributions antérieurement dévolues au délégué général et au ministre d'État chargé du Sahara, et les services dépendant précédemment de ces deux autorités lui étaient rattachés.

Demeuraient sous l'autorité de la France, par le truchement du haut-commissaire, dépositaire de l'autorité de l'État, les établissements publics de l'État et les sociétés nationales (Organisation commune des régions sahariennes, radiodiffusion et télévision, Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie, Banque d'Algérie, Organisation générale de sécurité aérienne, Bureau des investissements africains).

L'exécutif provisoire recevait des pouvoirs de tutelle à l'égard d'Électricité et Gaz d'Algérie et pouvait recevoir du ministre des Travaux publics français délégation du pouvoir de tutelle à l'égard de la Société nationale des chemins de fer français en Algérie.

Il était bien précisé que les services confiés à l'exécutif provisoire restaient placés sous l'autorité du haut-commissaire en ce qui concernait :

a) le statut et la carrière des fonctionnaires de l'État;

b) le domaine de l'État;

c) le respect des lois;

d) les autres affaires pour lesquelles le gouvernement français conservait une compétence directe.

Ces affaires faisaient l'objet de l'article 5, qui en donnait la liste.

Il était précisé que les directeurs généraux, les directeurs et les chefs de service relevaient du haut-commissaire et de l'exécutif provisoire pour ce qui concernait les attributions dévolues à ces deux autorités. La sécurité du territoire et le maintien de l'ordre devaient faire l'objet de textes séparés.

Le haut-commissaire avait donc, conformément au décret précédent du 19 mars, « la charge des intérêts de l'État et, concurremment avec l'exécutif provisoire, celle du respect des lois ».

Il exerçait (article 7) ses responsabilités en matière de défense, de sécurité du territoire et du maintien de l'ordre en dernier ressort, assisté de l'officier général, commandant supérieur des forces armées en Algérie.

L'État gardait, par son intermédiaire (art. 11), une compétence directe sur la politique étrangère, la défense et la sécurité du territoire, la justice, la monnaie, les relations économiques entre l'Algérie et les autres pays, ainsi que le maintien de l'ordre en dernier ressort en accord avec l'exécutif provisoire, sauf empêchement grave, et, pour partie, sur l'enseignement, les télécommunications, les ports et les aérodromes.

Le baiser du diable

Cette structure était relativement simple dans son principe et, avec le temps, au fur et à mesure que l'autodétermination se rapprochait, l'autorité de l'exécutif provisoire s'affirmait en un transfert progressif qui, grâce à l'action quotidienne subtilement nuancée des autorités de Rocher-Noir, s'est fait sans difficultés insurmontables.

Il en a été finalement de même « sur le terrain », où les problèmes étaient posés beaucoup moins par les principes que par leur mise en pratique. Néanmoins, la double dépendance des administrations a mis du temps pour être acceptée par les fonctionnaires et par la population, dont une bonne part est partie pour la France, même après le 1er juillet, plutôt que de s'insérer dans le cadre de la future coopération.

La prise de contact officielle de l'exécutif avec les chefs de service eut lieu à Alger, le 10 avril, dans l'ancien bureau du délégué général. C'est ce jour-là que nous entendîmes Abderrahmane Farès prononcer la phrase souvent citée : « Les relations entre l'Algérie et la France sont le cimetière des occasions manquées... » Les musulmans embrassent beaucoup — et on s'embrassa ce jour-là! « Le baiser du diable », dit un directeur, après l'accolade, car pour bon

les pourparlers O.A.S. F.L.N. commencèrent

nombre de présents, Farès et son exécutif, c'était le diable!

Un diable bien policé pourtant, qui remontait doucement de l'enfer où on l'avait maintenu pendant des années, ou des décennies, et à qui l'air pur et la lumière redonnaient son véritable visage.

Les choses allèrent assez vite, après cette « prise de fonctions ».

L'exécutif provisoire voulut se mettre en mesure d'exercer les attributions « antérieurement dévolues au délégué général ». C'était bien ainsi que l'entendaient les accords et que le précisaient les décrets d'application, sauf à réserver au haut-commissaire les affaires dans lesquelles l'État gardait son contrôle direct.

Le haut-commissaire, en application de l'article 18 du décret du 19 mars, devait assister aux séances de l'exécutif et pouvait y être entendu, être informé à l'avance des ordres du jour, demander une seconde délibération sur quelque question que ce fût et créer des organes de travail communs.

L'application de ces dispositions commença le mardi 10 avril et se poursuivit toute la semaine.

Chassés de leur pays

On peut se douter du travail gigantesque auquel eurent à faire face tous ceux qui s'occupaient d'affaires sociales quand on se rappelle que vers le milieu du mois de mai il y avait déjà à Alger plus de 200 000 musulmans privés de travail par le terrorisme et vivant sans salaire depuis deux mois.

Ceux qui, à tous les échelons, à Rocher-Noir comme dans tout le territoire, ont consacré leur temps à faire subsister une population qui, dans les villes, est restée d'avril à juin au bord de la révolte ont contribué très largement à la victoire du bon sens et de la paix.

A Alger, les nouvelles autorités et la zone autonome ont fait, dans ce domaine, un travail énorme et ont, pour une large part, évité l'affrontement apocalyptique que recherchait l'O.A.S.

Les réunions de travail eurent lieu ainsi dans tous les secteurs de l'activité : P.T.T., avec Mohamed Benteftifa et Trebhia, directeur français; travaux publics, avec Charles Koenig, délégué français, et Giraud, directeur général français; finances avec Jean Mannoni, délégué français, et Le Portz, directeur français.

Une réunion importante concernant les affaires économiques eut lieu le jeudi 12 avril, à laquelle participaient, outre Abderrahmane Farès, Roger Roth et Maxime Roux (qui participaient à toutes), Abdessalam Belaïd, délégué aux affaires économiques (devenu en 1968, ministre de l'Économie), Trouvé, directeur général français, Oulid Aïssa, directeur de l'agriculture, et Deniau, directeur de l'énergie et de l'industrie.



Bitterlin



Cornet

En haut : l'entrée de la cité administrative de Rocher-Noir. Une ville sans âme, habitée par des fonctionnaires découragés et tristes. Seul moment de joie, purement physique, la baignade dans la mer toute proche *(ci-dessus)*.

Ainsi, l'on prit l'habitude de travailler ensemble et, malgré le désordre grandissant, la mise en place des nouvelles institutions faisait son chemin.

Cette action, discrète au début, prit peu à peu une ampleur nouvelle quand, en mai, commencèrent les pourparlers O.A.S.-F.L.N.

C'était déjà trop tard pour les Français d'Algérie...

Pourtant, avec la participation, réservée au début, mais de plus en plus active des uns et des autres, se créa peu à peu un climat de coopération : ce n'était encore qu'un microclimat. Quant aux fonctionnaires français, dans leur grande majorité, ils étaient dans l'attente et l'on peut penser que si l'O.A.S. avait donné, en avril, les mots d'ordre de calme et de coopération qu'elle a donnés en juin, l'évolution eût pu être toute différente et l'on aurait probablement évité l'exode massif qui a plongé tout le monde dans la peine et le désespoir. Mais comment aurait-on pu demander à la population européenne de reconnaître un gouvernement étranger pour elle quand ceux qui prétendaient la défendre s'obstinaient à le combattre par tous les moyens? Le vent du découragement a soufflé sur tous les Français d'Algérie en avril et en mai, l'O.A.S. les a chassés de leur pays, parce qu'ils ne pouvaient plus vivre dans ce désordre et le grand espoir de concorde et de coopération s'est brisé avec leur départ. En juin, il n'en restait plus, hélas!... que les morceaux. H

Jean BELLAC

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les lundis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : ***Maurice Dumoncel***
Directeur des périodiques : ***Georges Mazoyer***

Directeur :	Dessinateur :
Yves Courrière	*John Batchelor*
Conseiller auprès	Fabrication :
de la Direction :	*Roger Brimeur*
Général Beaufre	Secrétaire de rédaction :
Rédacteur en chef :	*Brigitte*
Jean Fontugne	*Le Pelley Fonteny*
Adjoints :	Adjoint :
Jacques Kohlmann	*Charles Meyer*
Liliane Crété	Directeur de la promotion :
Chef service photo :	*Jacques Jourquin*
François Wittmann	Assistantes :
Directeur des publications	*Chantal de Pinsun*
Historia :	*Françoise Rose*
Christian	Relations publiques :
Melchior-Bonnet	*Claude Bénédick*
Administration :	Abonnements :
Christian Clerc	*Jean-Loup Pellé*
Maquettiste :	Services des Ventes :
Claude Rebelo	*Georges Darmon*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
170 bis, bd du Montparnasse, 75680 PARIS Cedex 14.
Tél. 325-11-82. Télex 21311. Publio Réf. 581.
Prix de vente au numéro : France, 3,50 F. – Belgique, 35 FB. Suisse, 3,50 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE : 61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.

BELGIQUE : S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29. CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF.
5° 16 numéros : 341 (97) à 371 (112).
45 FF - 450 FB - 45 FS - Autres pays : 45 FF.

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements peuvent être pris à partir du n° 194 (nouvelle série Historia Magazine-Guerre d'Algérie) ou du numéro en cours.
2° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
3° La publication est hebdomadaire. 112 numéros seront consacrés à la Guerre d'Algérie.
4° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
5° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
6° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

CHRONOLOGIE
(Avril 1962)

FRANCE

4-24 : grèves à la S.N.C.F. et dans le secteur public.
6 : allocution du général de Gaulle.
8 : plus de 90 % de oui au référendum.
11-13 : le général Jouhaud est condamné à mort par le haut tribunal militaire.
14 : démission de Michel Debré. Georges Pompidou est nommé premier ministre.
29 : vote de confiance à l'Assemblée nationale pour Georges Pompidou.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

2 : les Américains évacuent la base de Dahran en Arabie Saoudite.
7 : première réunion officielle de l'exécutif provisoire à Rocher-Noir.
7 : arrestation à Alger de Roger Degueldre.
7 : le tribunal du Caire décide la remise en liberté des membres de la Mission française.
12 : violents combats de rue à Oran.
13 : vingt-cinq attentats à Alger.
17 : le docteur Béchid El-Azmeh forme le nouveau gouvernement syrien.
20 : arrestation de Raoul Salan à Alger.
21-22 : nombreux attentats à Alger.
25 : explosion d'une voiture piégée à Alger.

AFRIQUE

6 : accord à la Conférence constitutionnelle sur le Kenya à Londres et constitution d'un gouvernement de coalition à Nairobi.
22 : François Tombalbaye est réélu président de la République du Tchad.

AMÉRIQUE

1-13 : débats au Conseil de sécurité sur le conflit israélo-syrien.
25 : les États-Unis reprennent leurs essais nucléaires dans l'atmosphère.
28 : la fusée américaine « Ranger IV » s'écrase sur la Lune.
28 : entretien Macmillan-Kennedy à Washington.

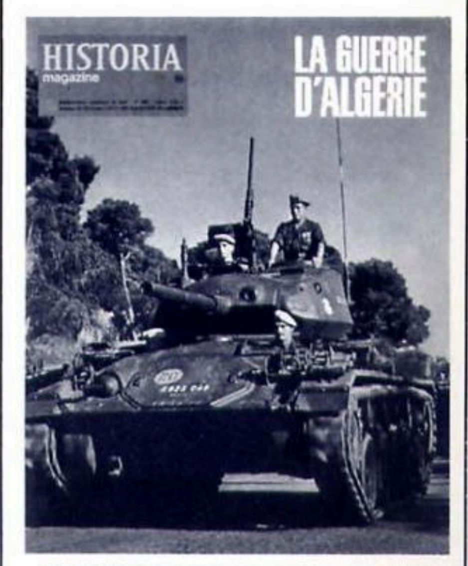
ASIE

11-30 : incidents à la frontière sino-indienne.
16 : le plan d'austérité de Chou En Lai est adopté par l'Assemblée nationale chinoise.

EUROPE

4 : entretiens de Gaulle-Fanfani à Turin.
6 : accord soviéto-américain sur le statut des missions militaires à Berlin.
6 : les Soviétiques lancent un second satellite « Cosmos ».
10-11 : accord à la conférence eurafricaine de Bruxelles entre les Six et les ministres africains sur le régime des échanges.
19 : l'U.R.S.S. accepte la proposition de compromis des huit pays neutres sur la vérification internationale des essais nucléaires.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO



DU RÉFÉRENDUM A L'AUTODÉTERMINATION

Sommaire

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial. Dépôt légal 4e trim. 1973. — N° d'imp. C. 70.

Cinquante-sept Vietcongs tués dans la province de Phuyen

La Dépêche d'Algérie

1, place Lyautey — ALGER | Dim.-Lundi 8-9 avril 1962 | 0,25 NF : 25 fr

LES ÉPREUVES DU B.E.P.C. DÉBUTERONT EN ALGÉRIE LE QUATORZE JUIN

Session de remplacement les 25 et 26 juin

(INFORMATION PAGE 5)

RÉFÉRENDUM :

RESULTATS SUR 12.179.824 SUFFRAGES EXPRIMÉS

OUI : 11.126.176 - 91,34 % (65,17 % des inscrits)
NON : 1.053.648 - 8,66 % (6,17 % des inscrits)
NULS : 693.594

Le pourcentage des abstentions atteint 24,59 %

Les résultats définitifs seront connus dans les premières heures de la matinée

(INFORMATION PAGE 3)

Coup de théâtre au procès du Caire :

NASSER suspend les débats et libère les accusés français pour leur permettre de voter

Les diplomates sont arrivés hier matin à Orly

(INFORMATIONS PAGE 3)

SAMEDI, A ROCHER-NOIR

M. Christian FOUCHET a installé officiellement l'exécutif provisoire

(INFORMATION EN PAGE 3)

LE PREMIER SATELLITE ANGLAIS DE L'ESPACE

L'ARMEMENT DE LA NOUVELLE ARMÉE NIPPONE



Plus de 100.000 Japonais ont visité, dans un grand parc de Tokyo, la première exposition du matériel de la nouvelle armée japonaise. (Photo A.G.I.P.)

L'ESPAGNE EN JOIE A L'APPROCHE DU MARIAGE DE DON JUAN ET DE LA PRINCESSE SOPHIE DE GRÈCE

(LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 6)

LA SYRIE TOUJOURS ISOLÉE DU RESTE DU MONDE

Un gouvernement transitoire est actuellement à l'étude

(INFORMATION PAGE 5)

VOICI LA NOUVELLE « SILHOUETTE ÉTÉ 1962 »



UN HOMME EN FLAMMES ?...



La Chine communiste tente un rapprochement avec l'Union Soviétique

PEKIN amorce des concessions et envoie à MOSCOU UNE MISSION DE RECONCILIATION

MAIS M. HARRIMAN AFFIRME :

« L'opposition de l'U.R.S.S. et de la Chine est irrévocable »

(INFORMATION EN PAGE 3)

LE PROFESSEUR MONDOR EST MORT A PARIS

Il était membre des Académies française, de Médecine et des Sciences

A ROME

NOUVEAU SCANDALE DE "CALL GIRLS"

REPRISE D'« ANDALOUSIE » HIER A L'OPÉRA D'ALGER



M. Pierre de ROUX

PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL DE LA B.I.A.N.

EST MORT A PARIS



IL AVAIT ÉTÉ UNE PERSONNALITÉ MARQUANTE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

(Information page 8)

[illegible] les premiers résultats du référendum. La veille, l'exécutif provisoire avait été mis en place par le haut-commissaire. Nasser, qui avait [illegible] un geste de bonne volonté, la réconciliation franco-arabe recherchée avec constance par le général de Gaulle dès son arrivée au pouvoir

HISTORIA
magazine
Supplément au numéro 363

LA GUERRE D'ALGÉRIE

Nos lecteurs écrivent...

Enfin, j'ai vu un « Q-10 »! Je commençais à désespérer quand je l'ai vu, là où je ne l'attendais pas.

Dans le n° 341, page 2808, la photo représente un radar ANMPQ-10, mais le texte l'accompagnant n'est pas exact. Ce n'est pas un appareil d'écoutes radioélectriques, mais tout simplement un radar.

D'origine américaine, il était destiné à détecter les obus de mortier, il était capable aussi de suivre automatiquement un avion ou un hélicoptère en vol.

Après une légère modification, ces radars furent employés à la détection au sol, c'est-à-dire que l'on pouvait localiser tous les mobiles, traversant le faisceau d'ondes électromagnétiques que l'on dirigeait à volonté.

Le radar détermine le gisement et la distance de l'objectif par rapport à sa position. En reportant sur une carte ces ▶

Coll. Dechamp



Le sabotage des voies ferrées, alors sans surveillance, fut un des principaux objectifs des insurgés au début de la guerre.

données on déduit la position exacte à quelques dizaines de mètres près.

Avec ce genre d'appareil, on obtenait les renseignements suivants :

a) la nature du mobile : véhicules, hommes à pied ou animaux qui se distinguaient par leur comportement sur le terrain ;

b) sa vitesse déduite par simple calcul du temps mis entre deux points de passage dont on détermine la distance qui les sépare ;

c) le volume approximatif ;

d) la direction prise par les bandes rebelles car elles étaient suivies de bout en bout depuis leur détection jusqu'à ce qu'on les perde sur les scopes, comme un radar de contrôle suit un avion dans l'air ;

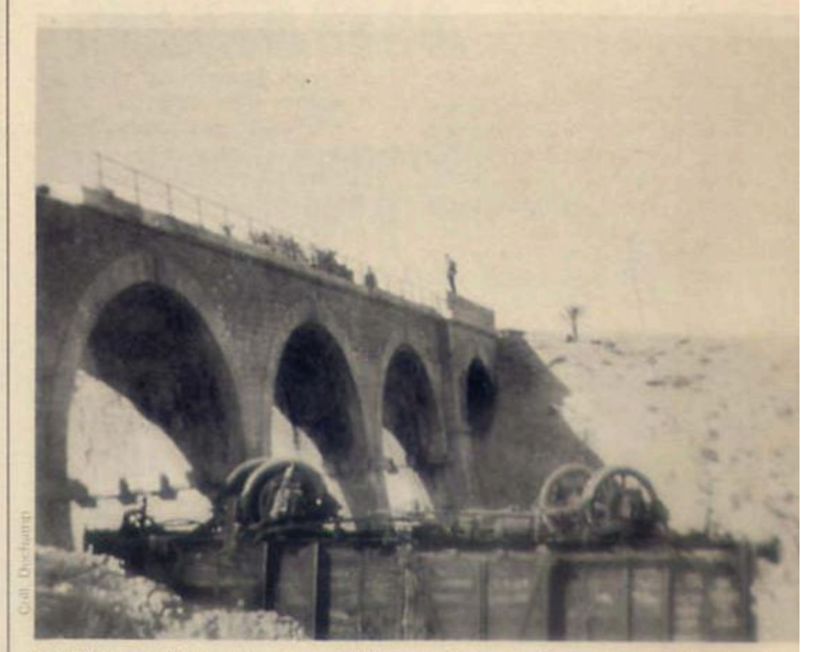
e) l'heure précise à la seconde, car si je rends hommage au général Jacquin qui fait l'éloge de cet appareil pour les services rendus, l'erreur faite sur son mode de fonctionnement et le fait de dire « parfois même l'heure » montrent que le commandement était loin de connaître et d'admettre le bénéfice que l'on pouvait tirer de ce radar.

Le 59ᵉ régiment d'artillerie gardait la frontière d'El-Ma-el-Abiod à Négrine : une dizaine de postes ayant chacun 2 ou 3 radars et 3 pièces d'artillerie, au début, pour prolonger la ligne Morice et, par la suite, la doubler.

Ces radars détectaient les mouvements des bandes rebelles qui n'étaient pas toujours pour le ravitaillement, mais surtout des renforts de jeunes recrues formées au combat en Tunisie et qui passaient la frontière pour rejoindre l'Algérie, notamment par le djebel Botna, les Nemencha, le djebel Onk et l'Aurès, où ils se regroupaient.

Les passages avaient lieu en des points presque toujours les mêmes et s'effectuaient au même moment.

Les renseignements étaient envoyés au P.C. du régiment ; quand le feu vert était donné, les pièces d'artillerie



Déraillement d'un train entre Biskra et Batna à la hauteur d'El-Kantara.

SIX PARACHUTISTES

Cantonné à Tarbes (Hautes-Pyrénées), le 1ᵉʳ régiment de hussards parachutistes se trouve, depuis 1954, amputé de son 1ᵉʳ escadron, qui est parti pour l'Algérie.

Sous le commandement du capitaine Martin, les quelque cent hommes, dont un grand nombre de jeunes du contingent, qui composent cet escadron, scindé en trois pelotons de jeeps, s'emploient à patrouiller dans le massif de l'Aurès à la recherche des hors-la-loi.

Le 16 février 1955, une patrouille comprenant le maréchal des logis-chef Baze, le brigadier-chef Gabet et les hussards Barbet, Coquet, Crotta, Gauvry, Malet et Melous tomba dans une embuscade montée par une bande de l'A.L.N. à quelque 70 km de Khenchela.

Ils étaient partis la veille de Seiar, au sud-est de l'Aurès, vers 17 heures, au moment où le soleil s'enfonçait derrière les derniers djebels des monts Nemencha.

Leur mission consistait à contrôler l'identité des indigènes de ce secteur et notamment ceux d'un douar distant d'une dizaine de kilomètres, afin de découvrir un transport d'armes, la présence d'agents recruteurs ou de propagandistes nationalistes venus de Tunisie.

Le chef de la patrouille fit appel à un jeune guide musulman, Alouni, originaire de Khenchela. La nuit venue, ils installèrent leur bivouac dans la montagne.

Après s'être accordé un repos bien mérité, ils quittèrent leurs hôtes, l'arme à la bretelle, en manches de chemise et empruntèrent, confiants, le lit d'un oued desséché toujours sous la conduite de leur guide Alouni.

Alors que la patrouille parvenait au djebel Checkar, vers 16 h 30, ce fut l'embuscade. Les premiers instants de surprise passés, les parachutistes ripostèrent et ouvrirent le feu dans tous les azimuts, ne sachant exactement d'où provenaient les tirs.

Quoique les rebelles (une trentaine) ne fussent armés que de

tiraient d'après les coordonnées déterminées par le radar.

La photo page 2303 du n° 305 représente le pupitre de commande du radar.

M. S. P..., 57100 Thionville

★

Fidèle lecteur de votre revue, j'ai enfin compris tout le drame, essentiellement politique, qui s'est déroulé lors de la guerre d'Algérie, où j'ai eu à combattre.

Engagé volontaire de trois ans, je suis passé par l'École d'application de l'infanterie de Saint-Maixent (79) (actuellement École nationale des sous-officiers), où, de mai 1959 à avril 1960, nos instructeurs ont « fabriqué » cent trois sous-officiers aptes à conduire un groupe dans une guerre révolutionnaire.

J'aurais aimé voir et lire un article où l'on parlerait de ces jeunes « psittacules » (nom donné aux « bleus »), venus de tous les coins de France, d'Afrique, Guadeloupe et de Pondichéry qui, formés à la dure discipline de rigueur dans cette école, sont partis pour remplir les nombreuses tâches auxquelles ils apportaient toute la fougue de leur jeunesse.

Notre 27ᵉ promotion, « Sahara français », fut, au dire du général Crapelet, « la promotion de sous-officiers-types, fer de lance de l'armée ».

M. R. D..., 38600 Fontaine



Déraillement à la descente du col des Juifs, situé entre Batna et Biskra (avril 1958).

★

Page 2793 : photographie de la base aérienne de Boufarik (?). Or Boufarik, ex-département d'Alger, sur la route Alger-Blida-Oran, est situé à l'intérieur des terres et non près de la mer, comme le montre votre photographie. Il doit s'agir de Douaouda-Marine, appelée précédemment « Boufarik-les-Bains », qui est située à près de 30 km de la base aérienne de Boufarik-ville. Je peux en parler en connaissance ayant été propriétaire d'un cabanon ▶

---

fusils de chasse et de quelques fusils de guerre, le combat devint rapidement trop inégal, d'autant que ces derniers amorcèrent un mouvement d'encerclement qui rendit le décrochage impossible. Se rendant compte, malgré l'état de ses blessures, de la gravité de la situation, le M.D.L.C. Baze invita ses hommes à se rendre.

Seul Alouni réussit à s'enfuir et revint au poste pour donner l'alarme. Les recherches effectuées permirent seulement de ramener les cadavres. Les hors-la-loi, après s'être emparés des six parachutistes et de leurs armes, avaient quitté les lieux les emmenant avec eux.

Arrivés à leur cache, ils dépouillèrent les prisonniers de leurs uniformes et de leurs objets personnels, les obligèrent à revêtir des habits élimés typiquement arabes et à se coiffer d'un turban. Ainsi affublés, ne mangeant pas tous les jours – leurs geôliers non plus d'ailleurs –, les prisonniers partagèrent dès lors tous les aléas que subirent les rebelles traqués par l'armée française.

Cependant, un fait vint modifier les conditions de détention de l'un d'eux.

Deux jours après leur capture, et alors que le chef des rebelles exhibait ses prisonniers aux habitants d'un douar, un de ceux-ci reconnut le brigadier-chef Gabet et affirma qu'il avait été très humain, lors d'opérations de contrôle.

Désormais, celui-ci bénéficia d'un régime un peu plus favorable en ce sens qu'une certaine liberté lui fut accordée, tandis que ses camarades ne devaient sous aucun prétexte sortir de la grotte ou de la cache où les rebelles stationnaient. On lui fit comprendre, néanmoins, que son évasion entraînerait *ipso facto* la mort de ses camarades de détention.

Le 22 février, soit six jours après leur capture, les hors-la-loi invitèrent leurs détenus à écrire, sur leur dictée, une lettre à leurs parents dans laquelle ils disaient : « ...Nous sommes avec les partisans arabes, qui nous ▶

La vérité des deux côtés...

à Douaouda-Marine et habité Blida durant plus de cinquante-cinq ans.

M. T..., 11200 Lézignan

★

Observations sur l'article de M. Louis Henry sur le n° 96 de votre revue.

Bravo pour une mise au point on ne peut plus objective dans son article « Ils n'étaient pas tous millionnaires ».

Cet article émane à coup sûr de quelqu'un qui connaît bien la question qu'il traite.

A la différence de celui de vos rédacteurs qui, en *post-scriptum*, laissait à l'auteur de l'article sur la valise ou le cercueil la responsabilité de son affirmation.

Ce qui ne veut pas dire que je n'apprécie pas dans son ensemble l'objectivité de votre revue.

Je dois pourtant y ajouter une précision au sujet des achats effectués par la C.A.P.E.R.

Les terres de la compagnie ont, elles aussi, été rachetées par cet organisme.

Ces terres ont ceci de commun avec celles de la compagnie genevoise qu'elles étaient situées sur les hauts plateaux constantinois dans des régions à population musulmane clairsemée, comparées surtout aux régions forestières de la zone nord du département.

Cette zone fournissait déjà avant les événements la presque totalité de la main-d'œuvre saisonnière pour la France.

Si l'on avait réellement voulu faire du social, comme on le prétendait par la création de la C.A.P.E.R., c'est par les régions les plus pauvres et les plus surpeuplées qu'il eût fallu commencer.

Or rares sont les particuliers qui sont parvenus à céder leurs biens à la C.A.P.E.R. (à ma connaissance un homme politique du Constantinois et un particulier d'Alger y sont parvenus).

Par contre, les démarches faites par un ami dans une commune forestière du Nord constantinois, qui avait, dernière condition après tant d'autres imposées par la C.A.P.E.R., réussi, avec le consentement d'autres « colons », à grouper plus des trois mille hectares exigés.

Ces démarches n'ont jamais abouti. La dernière condition remplie, il n'a plus obtenu de réponse.

Force est de conclure de ce qui précède que la création de

L'ÉVASION DE JOUHAUD EST A L'ÉTUDE COÛT : 100 MILLIONS...

Débordant d'imagination, Pancho et son entourage décident de faire évader Claude Raymond, qui est détenue à la Petite-Roquette. Ruiz, Sito, El Gitano et Rousseau sont dépêchés à Paris. Ils se feront cueillir dans leur hôtel.

Quelques jours plus tard, Pancho annonce à Roc que « l'évasion de Jouhaud est à l'étude ». Les amis de Paris s'en occupent. Un gros industriel d'Oran, qui voyage beaucoup et peut, de ce fait, assurer des liaisons sans se faire remarquer (on finit par le surnommer « le facteur de France 2 »), est chargé de convoyer les 100 millions nécessaires à l'achat des complicités indispensables.

Quand on rappelle aujourd'hui cette affaire à Roc, il soupire : « Je sais que la somme est sortie des coffres. Je sais aussi que le général n'est pas sorti de sa cellule de condamné à mort, où il est resté durant 229 jours ! »

Serge DURRIEUX

SIX PARACHUTISTES *(suite)*

traitent fort convenablement. Nous mangeons à la table du chef. Ces gens-là ne sont pas les bandits que disent les journaux. Ce sont des patriotes qui luttent pour la libération de leur pays. Ils ne nous veulent aucun mal. Intervenez auprès de nos députés ou d'un ministre pour que cette guerre inconcevable prenne fin au plus tôt. Alors, nous vous reviendrons, en civil cette fois, et pour toujours. »

Rebelles et prisonniers se déplaçaient de nuit à travers les djebels, parcourant des dizaines de kilomètres d'une seule traite, se cachant la journée dans des grottes.

Mettant à profit la liberté toute relative dont il bénéficiait, le brigadier-chef Gabet essayait, à chaque halte, de situer géographiquement le lieu où ils se trouvaient et, par voie de conséquence, de déterminer la direction qu'ils prenaient lors de leurs pérégrinations nocturnes.

Vers la fin du ramadan, il recueillit, de la bouche d'un de ses gardes, une information de la plus haute importance qui le confirma dans son intention de s'évader en compagnie de ses camarades. C'est un *Dakota* de l'armée française qui en fut la cause. En effet, comme il passait au-dessus de leur lieu de détention perdant progressivement de l'altitude, une porte déjà ouverte, Gabet pensa que cet avion s'apprêtait à atterrir à quelques kilomètres de là. Posant la question à l'un de ses gardiens, celui-ci lui répondait que l'avion se rendait à Ferkane.

Gabet n'en demandait pas plus. Il ne lui restait qu'à agir rapidement et avant que les hors-la-loi ne levassent le camp. Gabet élabora, à cet effet, un plan de fuite qui recueillit l'agrément de tous.

Il fut convenu que Gabet et Melous se chargeraient de maîtriser les trois gardiens qui se tenaient en permanence devant l'entrée de la grotte, assis à même le sol, leur arme posée sur les cuisses. Les deux autres rebelles, dont un de moins de seize ans, n'étaient pas armés

cette fameuse C.A.P.E.R., sous couvert d'un but social apparemment louable, avait pour objet de permettre le dégagement avant l'abandon, de puissants intérêts financiers.

Que penser alors de certaines lois, de certains textes, que l'État néglige volontairement d'appliquer, telle, entre autres, la loi de 1961 sur l'indemnisation?

Que penser aussi du drame que vivent, depuis onze ans, ces nombreuses personnes âgées, en partie disparues depuis, qui ont laissé un petit bien et le plus souvent rien du tout?

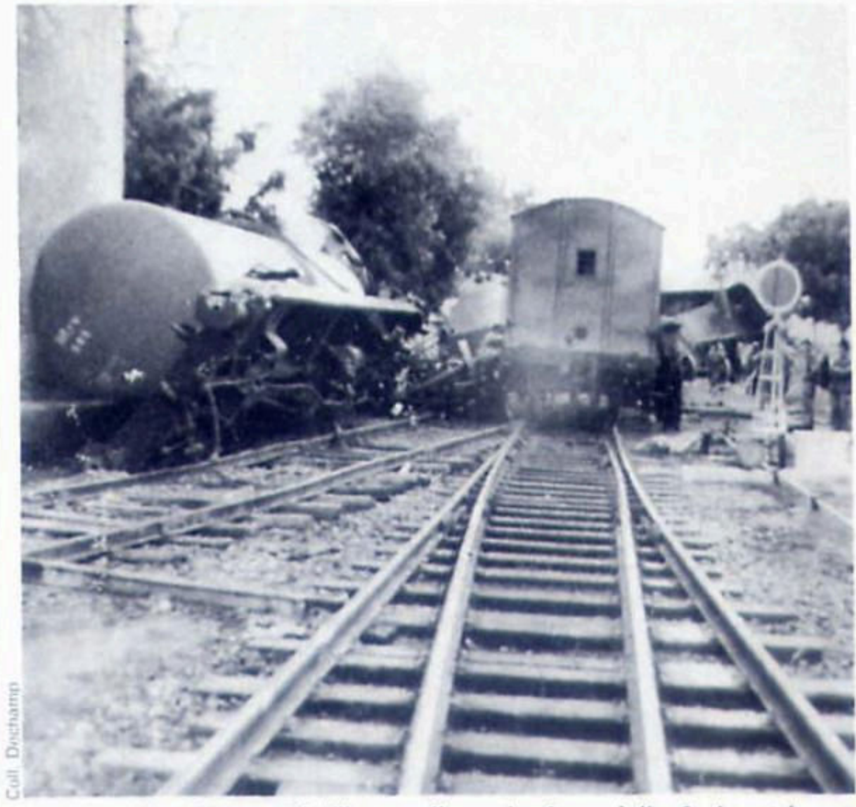
M. C. L..., 13200 Arles

★

Le principe de l'autodéfense semble avoir été admis par la haute administration et par l'armée; depuis huit mois nous n'avons reçu que des encouragements grâce à la compréhension de la S.A.S. de Fondouk-Maréchal-Foch, aux ordres de laquelle nous nous sommes mis; grâce aussi à la confiance et à l'appui financier de nos voisins, notre organisation a déjà fait ses preuves.

Si nous avons subi deux attentats (contre nos gardes) et de multiples harcèlements, nous n'avons à déplorer durant ces huit mois que deux dommages matériels contre quinze dans la période de terrorisme qui précède et dans la région que notre détachement S.A.S. contrôle (c'est donc payant).

Il faut reconnaître que si la plus grande part de cette amélioration de situation est due à l'armée, il n'en demeure pas moins que, par les services rendus, notre groupe, doublé du personnel des fermes, rend des services appréciables par les renseignements qu'il donne (86 messages ou renseignements transmis au secteur) et surtout par la confiance qu'il inspire au personnel permanent, qui se sent soutenu, et aux familles ▶



Aïn-Touta-Mac-Mahon. Déraillement d'un train citerne à l'arrêt devant la gare.

et ne présentaient donc pas de danger.

Le jour « J » fut fixé au lendemain, 22 mai 1955. Dès que le soleil atteignit le ponant, plongeant l'entrée de la grotte dans une demi-obscurité, l'heure était venue d'agir.

Les poches emplies de sable, le brigadier-chef Gabet s'approcha des trois gardiens armés et se précipita sur eux, leur en jetant des poignées dans les yeux. Au bruit de la bagarre, Melous surgit, comme prévu, de la grotte pour prêter main-forte à son supérieur hiérarchique et compagnon d'infortune. Un véritable corps à corps s'engagea.

S'étant emparé de l'arme de l'un d'eux, un Stati, Gabet frappait. Ses coups étaient d'une violence telle que la crosse du fusil se brisa. De son côté, Melous parvint à neutraliser son adversaire. Le troisième gardien s'enfuit avec son arme. Melous engagea immédiatement une course poursuite et parvint à abattre le fuyard. S'étant rendu compte que sa victime avait la même pointure que lui, il le dépouilla de ses chaussures; mais il se trouvait désormais séparé de ses camarades.

Entre-temps, les quatre autres prisonniers avaient quitté la grotte. Et combien fut grande la surprise de Gabet en voyant un de ses camarades tenant un jeune rebelle par le cou, tous deux effrayés par le spectacle qui se présentait à eux. L'autre rebelle non armé avait dû s'enfuir au début de la bagarre. Un autre hussard, en pleine crise de nerfs, refusait de partir.

Les cinq comparses s'éloignèrent enfin à toutes jambes en direction du sud où, suivant les calculs de Gabet, devaient se trouver Ferkane et le camp de la Légion étrangère. Ils entreprirent alors un véritable marathon.

Ils coururent toute la nuit, toujours sans chaussures, les pieds ensanglantés.

A un moment donné, des aboiements leur signalèrent la présence d'un douar, ce qui signifiait le risque d'être repérés. Et c'est d'un pas encore plus ▶

Opinions...

musulmanes qui se sont mises volontairement sous notre protection.

Le détachement a participé efficacement au travail de recensement de la S.A.S. et à la surveillance des chantiers de piste. Poursuivant vraiment son œuvre, l'équipe va animer un véritable centre social à côté du dispensaire et de l'école, qui seront construits dans les tout prochains mois.

Dans un autre ordre d'idée, plus de quarante démobilisés (légionnaires surtout) nous sont passés par les mains pour conserver notre effectif de dix présents... Les autres ont été dirigés sur d'autres fermes isolées ou industries, ou nous ont quittés pour convenances personnelles (situations plus avantageuses). Nous pensons que parmi ces gardes, la plupart se fixeront en Algérie dans l'avenir et c'est bien l'un des buts principaux de l'opération.

Notre expérience nous permet de faire quelques observations nécessaires :

Armement : il faut confier des armes sérieuses, fusil de chasse et grenades, aux isolés, et un P.M. s'il y a au moins deux gardes. Un contrôle par l'armée est indispensable afin que les consignes soient observées; enchaînées ou non, les armes ne doivent pas rester seules. Les armes et munitions doivent être vérifiées; les usagers doivent participer aux séances de tir.

Il est de notre devoir de signaler que les ordres, donnés le 18 septembre, de retrait des armes individuelles *et des permis* de port d'arme aux portes d'Alger ont failli porter un coup mortel aux idées d'autodéfense. Si, personnellement, je ne suis resté sans arme qu'une journée, notre médecin communal n'a pu se faire rendre la sienne qu'après plusieurs jours.

Les permis n'ont été remis, en principe, qu'à des personnes valables, acceptant toutes les



Coll. Dechamp

Un réveil, quelques piles, des explosifs, un détonateur... d'importants dégâts.

SIX PARACHUTISTES *(suite)*

rapide qu'ils le contournèrent. Ils ne possédaient que deux fusils, Melous ayant le troisième. Mais ils étaient fermement décidés, au cas où ils seraient interceptés, à lutter avec l'énergie du désespoir jusqu'à la mort.

Quelques instants après qu'ils eurent franchi le premier danger, ils entendirent à nouveau les aboiements des chiens du douar. Cette fois, il n'y avait plus de doute, les rebelles étaient bien à leurs trousses. Ils n'en pouvaient plus mais ils fonçaient comme des automates toujours en direction du sud.

Ce ne fut qu'au terme de leur évasion qu'ils surent que « leurs poursuivants » n'étaient en fait que leur camarade Melous, ce dernier, pendant que le groupe des cinq s'accordait un peu de repos, après une nuit exténuante, avait pu, sans le savoir évidemment et à quelques centaines de mètres de distance, dépasser ses amis.

Parvenu à un douar, toujours son Stati à la main, Melous eut la chance de trouver un autochtone qui lui proposa de le conduire à Ferkane. Tous deux enfourchèrent un cheval et se rendirent, par la seule piste qui existât dans le secteur, au camp de la Légion étrangère, où ils firent une entrée très remarquée par l'accès principal du poste, le 23 mai 1955, vers 16 heures.

Dès que Melous lui eut expliqué la situation, le commandant du camp envoya une patrouille, dans la direction que lui avait indiquée le hussard, afin de récupérer les cinq autres fugitifs.

Une heure environ après l'arrivée de Melous, la sentinelle placée à la partie septentrionale du camp signala la présence insolite d'un groupe d'individus. Par mesure de précaution, il arma la mitrailleuse dont ce poste était équipé.

La patrouille de la légion n'étant pas encore revenue au camp, il ne pouvait, en toute logique, s'agir des cinq jeunes hussards. Dès que le groupe se fut suffisamment approché du cantonnement, quelle ne fut pas la surprise des légionnaires en voyant ces cinq individus revêtus

disciplines et contrôles : on doit faire fond sur leur conscience.

Dans le même ordre d'idées, beaucoup de personnes ont obtenu le permis d'achat d'arme ; ces armes sont introuvables chez les armuriers depuis plusieurs mois ; cela coûte un mort et un blessé à la mine d'El-Maten.

L'un de nos employés est dans ce cas : il nous coûte un garde, porteur de lebel en permanence.

Habillement : doit être fourni par le secteur ou l'U.T... Là encore le contrôle s'impose : les tenues fantaisistes ou négligées sont proscrites, le calot kaki et le chapeau de brousse évités (confusion avec les hors-la-loi). Le calot rouge S.A.S. jouit d'un prestige certain et correspond à l'esprit de protection et de défense des groupes à créer.

Travaux de défense : on assiste à une éclosion très louable de miradors, de travaux de défense – barbelés, sacs de terre, etc. – d'installations de postes radio, qui n'ont aucune valeur si le « dispositif humain » n'est pas en place. Un mirador n'a sa valeur que s'il est centré dans le groupe d'exploitations qu'il a sous sa surveillance et que s'il est animé par le plus qualifié des adhérents...

Assurances et avantages sociaux : ces questions administratives seraient à faire régler par le syndicat local... Elles sont trop lourdes et fastidieuses pour les usagers qui risquent aussi d'être négligents.

Recrutement dans l'armée : il faut encore insister sur la nécessité d'une propagande bien faite pour fixer en Algérie le maximum de démobilisés. La défense des biens offre une situation provisoire qui peut absorber beaucoup de jeunes en attente de situation.

Le financement de la défense des fermes est « payant », quelques dizaines de millions peuvent économiser des milliards de dommages et de frais d'implantation de troupes.

Il est normal que les usagers participent aux dépenses sous forme d'un faible pourcentage de principe.

L'effort que nous faisons avec nos voisins (30 %) est trop élevé ; il ne pourra être soutenu, d'autant que le personnel européen des exploitations participe bénévolement aussi à la sécurité.

M. D. O..., 58-Garchizy

(à suivre)



La voie est déblayée par les cheminots et l'armée. Le trafic ferroviaire reprend.

d'habits en loques, hirsutes, hâlés comme des indigènes, avec une barbe de plusieurs mois, titubant de fatigue et, de plus, armés. Encore avaient-ils pris soin de se débarrasser de leurs turbans, sinon la méprise eût pu leur être fatale. En outre, la sentinelle de faction était de nationalité allemande, ce qui n'arrangea pas les choses. Alors, Gabet jeta son arme à terre et s'avança dans sa direction les mains en l'air, les autres demeurèrent à distance par mesure de prudence.

Après avoir réussi à se faire reconnaître, ce furent les retrouvailles avec Melous et l'explosion de joie.

P. C...

Le directeur de la publication : Maurice DUMONCEL — Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris-19e - D.L. C 351